

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Diagnostic-action dans la branche de l'exploitation cinématographique

Rapport final

Octobre 2021

Contexte du diagnostic action dans l'exploitation cinématographique

Ce diagnostic action s'inscrit dans le cadre d'un **accord** conclu entre le ministère du travail (DGEFP), la branche de l'exploitation cinématographique (la CPNEF-EC et les organisations d'employeurs et de salariés) et l'Afdas (opérateur de compétences).

Les résultats de cette étude permettront de **proposer des mesures de soutien aux activités et à l'emploi** dans le contexte de crise sanitaire généré par la pandémie de Covid-2019. Ce diagnostic action est conduit dans le cadre du **plan d'investissement dans les compétences** dont l'objectif est d'accompagner les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) des branches professionnelles afin de **développer les compétences et sécuriser les parcours professionnels**.

Les travaux sont pilotés par la DGEFP, la CPNEF-EC et l'Afdas. Ils sont réalisés par KYU Associés.

Sommaire

- 1** MÉTHODOLOGIE p.4
- 2** ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE p.12
- 3** IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES p.18
- 4** IDENTIFICATION DES STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE FACE À LA CRISE p.39
- 5** IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ p.51
- 6** PROPOSITIONS D' ACTIONS OPÉRATIONNELLES p.61

1. MÉTHODOLOGIE

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

3. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4. STRATÉGIES MISE EN ŒUVRE FACE A LA CRISE

5. IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ

6. PROPOSITIONS D' ACTIONS OPÉRATIONNELLES



Crédits : source d'images PPT

Objectifs et méthodologie

L'étude sert quatre grands objectifs



LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- **Évaluer les impacts constatés et anticipés de la crise sanitaire** en matière d'activité, d'emploi, et de besoins en compétences ou formation, mais aussi de modes de consommation et de programmation
- **Identifier les stratégies mises en œuvre** pour faire face à la crise sanitaire, et les besoins en accompagnement non adressés pour préserver ou adapter les emplois (en particulier pour les publics les plus fragiles)
- **Identifier les impacts de la crise sur les politiques RH** des établissements (vis-à-vis des jeunes diplômés, alternants, seniors...) en particulier pour le recrutement et les mobilités
- **Proposer des pistes d'actions opérationnelles à court terme (urgence) et à moyen terme** pour accompagner les établissements, les professionnels et les jeunes sortants de formation à court terme



MOYENS MOBILISÉS À DATE



Analyse documentaire large (*études menées par le CNC, Rapport de branche de l'exploitation cinématographique, etc.*)



Recensement et l'analyse des données statistiques existantes



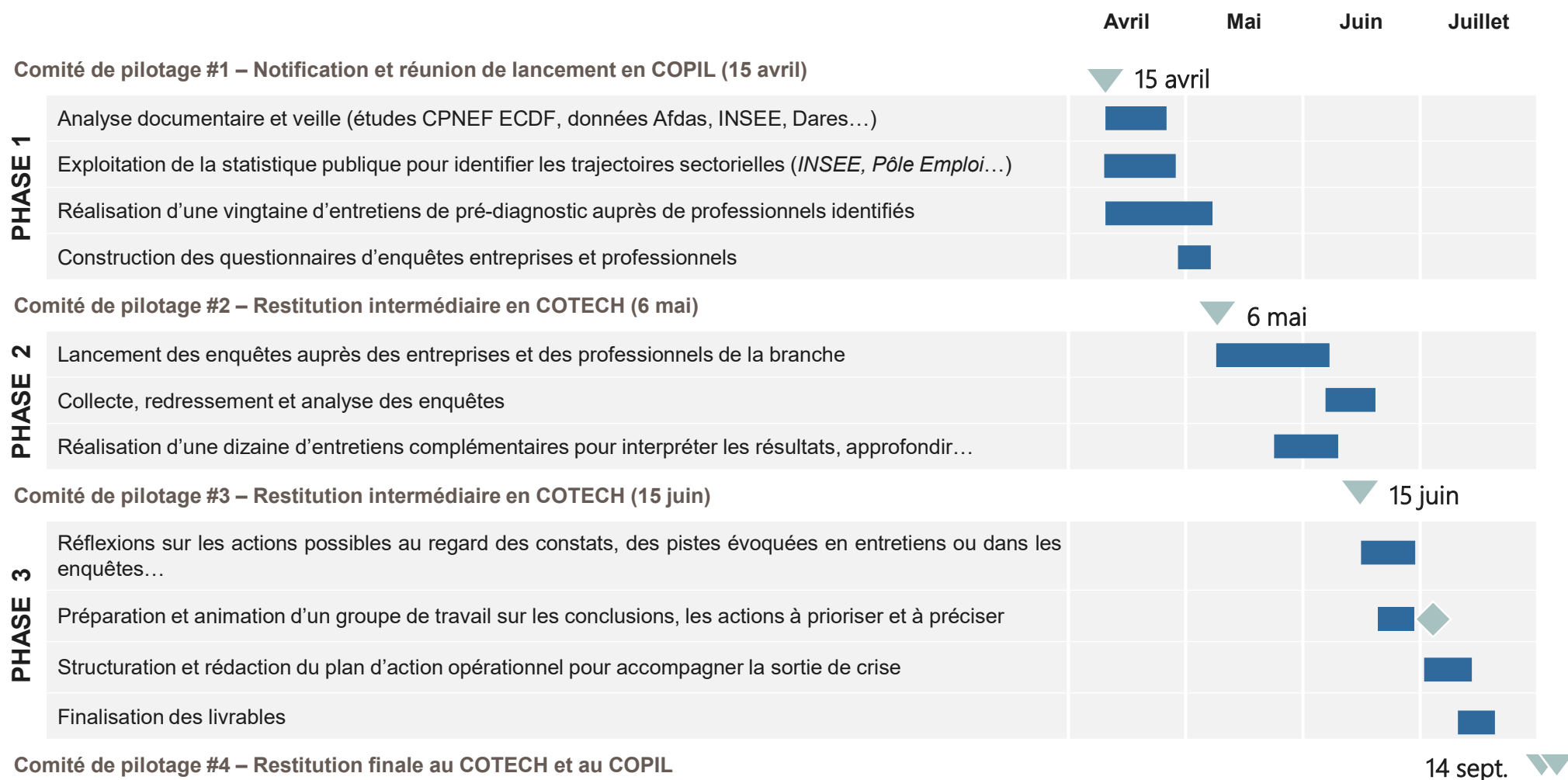
17 entretiens réalisés et 11 entretiens complémentaires



2 enquêtes en ligne : l'une à destination des entreprises et l'autre à destination des professionnels

Méthodologie et phasage du diagnostic action

Un diagnostic-action organisé sur un délai restreint pour répondre à l'urgence de la situation



Moyens mis en œuvre pour l'élaboration de ce document

Une analyse construite à partir d'une vingtaine d'entretiens approfondis avec les professionnels de la branche

17 entretiens réalisés

NOM	Prénom	Métier	Etablissement
KOELHER	Mathieu	Responsable Exploitation	Les cinémas Pathé Gaumont
SUTTER	Yves	PDG	Cinéville
HERVEAU	Xavier	Exploitant	Cinéma Les Korrigans Guingamp
LAGRANGE	Philippe	Responsable Technique	Les cinémas Pathé Gaumont La Villette
ELIZE	Alexandra	Directrice générale	Circuit cinématographique Elize
KEHLI	Djamila	Responsable Retail	Gaumont Amnéville
HAMAZ	Yazid	Technicien polyvalent	Pathé Avignon
MAESTRO	Rafael	Exploitant	Ciné passion 24
RAKAR	Thierry	Technicien de cinéma	Le Grand Rex
PINOTEAU	Lionel	Agent d'accueil	Grand Ecran
SEBBAG	Marc-Olivier	Délégué général	Fédération Nationale des Cinémas Français
POIRIER	Sarah	Animateur	Cinéma Gaumont Labège
DESANDRE	Marie-Christine	Exploitant	<i>Non précisé</i>
TARIZZO	Didier	Exploitant	Les 3 palmes
LIBS	Stéphane	Exploitant	<i>Non précisé</i>
VASSORT	Marie	Exploitant	Cinéma Le Grand Central Colomiers
GEDDI	Karim	Secrétaire fédéral	CFDT F3C

Moyens mis en œuvre pour l'élaboration de ce document

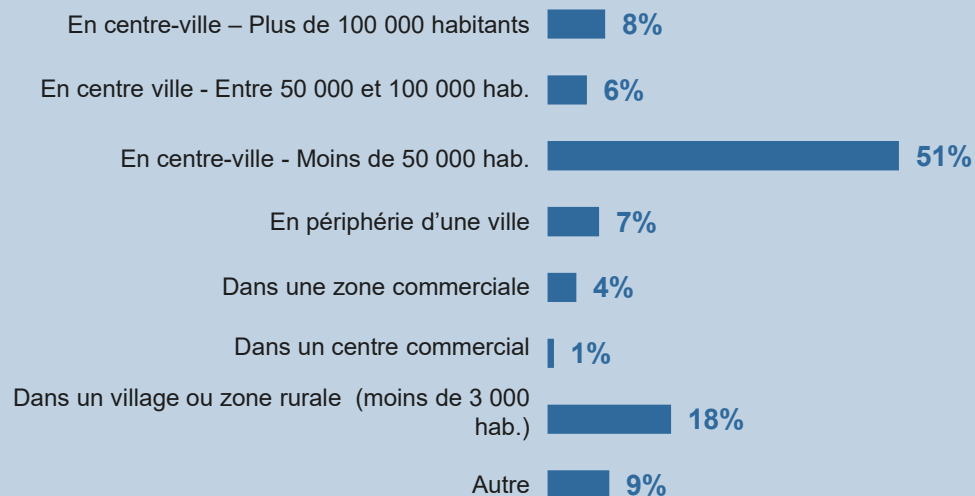
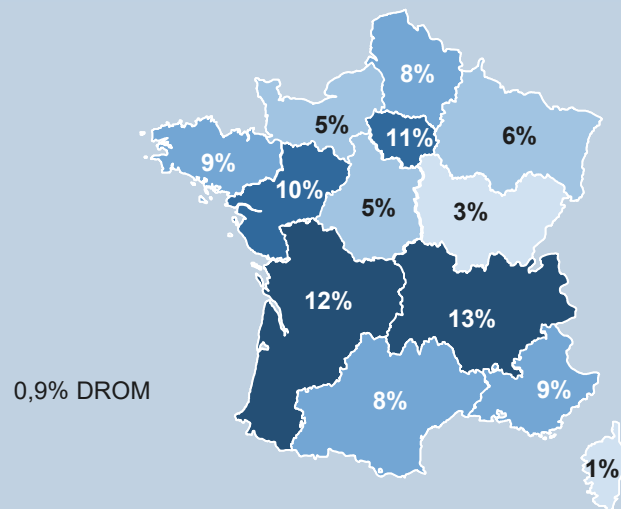
En complément de la conduite des entretiens, une analyse construite sur de l'analyse documentaire

- Rapport de branche de l'exploitation cinématographique, mars 2021
- Présentation du bilan et principaux chiffres de 2019 du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée)
- Géographie du cinéma - géolocalisation des cinémas actifs en France, CNC, septembre 2020
- Le public du cinéma, CNC, septembre 2020
- Evolution de l'emploi dans l'Exploitation Cinématographique, Service pilotage et statistiques du Groupe Audiens, février 2021
- Indicateurs complémentaires – Egalité professionnelle F/H, Service pilotage et statistiques du Groupe Audiens, février 2021
- Tableaux de l'économie française, INSEE, édition 2020
- La projection cinématographique : une croissance tirée par les multiplexes, INSEE, novembre 2017
- Les salles de cinéma, Etude Xerfi, décembre 2020
- Analyse de l'impact de la crise du COVID-19 sur les secteurs de la culture (Audiovisuel et Cinéma), ministère de la Culture, 28 mai 2020
- « Cinéma : 500 films attendent la réouverture des salles », Léna Lutaud, Le Figaro, publié le 18 avril 2021
- « Toujours plus nombreuses, les salles de cinéma en quête de spectateurs pour la sortie de la crise », Nicole Vulser, Le Monde, publié le 25 avril 2021
- « Toujours plus nombreux, toujours plus rentables... L'insolent succès des cinémas multiplexes », Romain Imbach, Maxime Mainguet, Eugénie Dumas, Marianne Pasquier et Nicole Vulser, Le Monde, publié le 18 mai 2019
- Conseil d'Etat – Décision du 10 mars 2021 – N° 434564
- Décret n° 2010-1379 du 12 novembre 2010 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande.
- Etude de l'impact économique de la consommation illicite en ligne de contenus audiovisuels et de retransmissions d'évènements sportifs, décembre 2020, Hadopi
- La multiplication des services de vidéo à la demande par abonnement, Etude conjointement menée par l'Hadopi et le CSA, 9 mars 2021
- « Le cinéma n'a plus (du tout) la cote chez les moins de 25 ans », Lou Fritel, Le Figaro, 19 avril 2021
- Cinéma et COVID - Episode 3 : La revanche des salles, Etude conjointement menée par Allociné et The BoxOffice Company, avril 2021

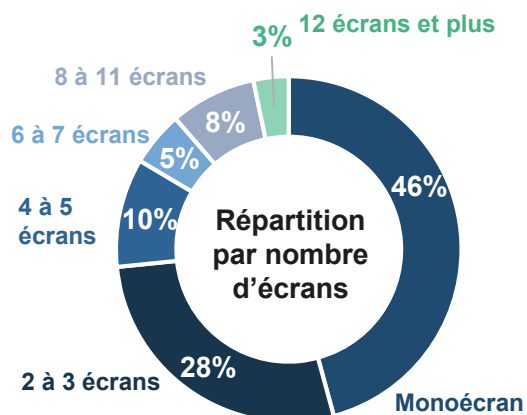
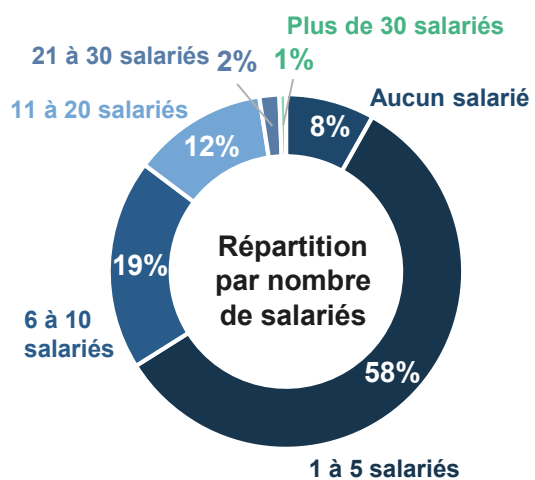
Enquête en ligne - 335 exploitants de site ont répondu

Un panel de répondants représentatif des structures du secteur, au regard de l'implantation géographique et de la taille des établissements (nombre d'écrans, de salariés...)

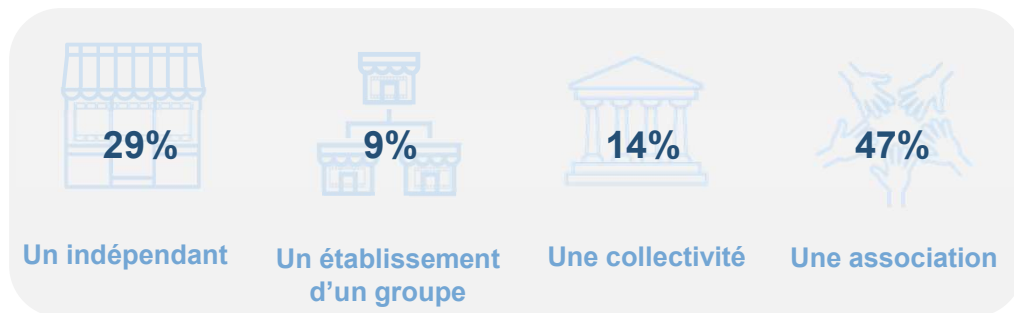
Localisation



Taille de la structure



Focus sur les types d'établissement



En moyenne, les établissements interrogés possèdent 3 écrans.

Moyens mis en œuvre pour l'élaboration de ce document

Une dizaine d'entretiens d'approfondissement menés auprès des professionnels à l'issue des résultats de l'enquête

11 entretiens complémentaires réalisés

NOM	Prénom	Métier	Etablissement
PECOSTE	Nadège	Technicien de cinéma / technicien polyvalent	Cinéma du Palais
PORCHEROT	Bertrand	Directeur	Cinéma municipal La Palette
OLIVIE	Célia	Exploitante	Cinéma Le Saleys
FIFIS	Alexis	Agent de cinéma / technicien polyvalent	Toile d'Essai
CHOPIN	Marine	Gérante	Cinéma Le Rohan Landerneau
VIALLE	Arnaud	Gérant-directeur	Cinéma Rex
LIDOVE	Anne	Directrice	CinéLigue Hauts-de-France
GARNIER	Christophe	Directeur	Cinéma le club Fougères
TUDELLA	Gregory	Directeur adjoint	Ciné Mourguet
DESEUVRE	Elisabeth	Gérante	SARL Les Bonimenteurs – Cinéma Le Club
ENDERLIN	Jean	Président	Association cinématographique de Charbonnières

1. MÉTHODOLOGIE

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

3. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4. STRATÉGIES MISE EN ŒUVRE FACE A LA CRISE

5. IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ

6. PROPOSITIONS D' ACTIONS OPÉRATIONNELLES



Crédits : source d'images PPT

L'exploitation cinématographique avant la crise : focus établissements

Avec 6 114 écrans et 2 045 établissements en 2019, le parc cinématographique français est le plus grand en Europe. En moyenne, la France compte ainsi 9,4 salles de cinéma pour 100 000 habitants et demeure également le premier marché de l'Union Européenne avec 213,3 millions d'entrées, l'indice de fréquentation étant de 3,3 entrées par habitant.

CHIFFRES CLÉS



892
entreprises



1,447 milliards d'euros
de chiffre d'affaires en 2019



5,3% des établissements
en circuits itinérants (105)



213,3 millions
d'entrées en 2019



1 140 999 fauteuils
En moyenne **557** par établissement

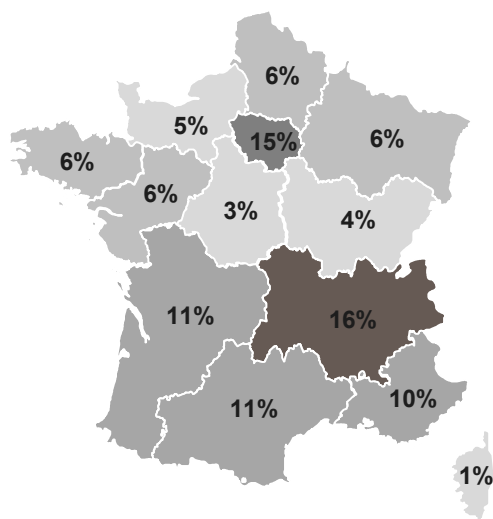
ETAT DES LIEUX DU PARC CINEMATOGRAPHIQUE



2 405 ETABLISSEMENTS

Répartition des établissements

Source : CNC, géolocalisation des cinémas actifs en France (septembre 2020)



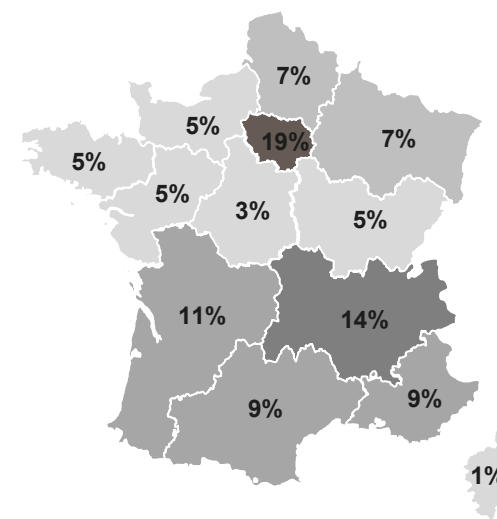
Sur l'ensemble du territoire, **1 662 communes** possèdent un cinéma.



6 114 ECRANS

Répartition des écrans de cinéma

Source : CNC, géolocalisation des cinémas actifs en France (septembre 2020)



En moyenne, les établissements possèdent **2,98 écrans** chacun.

L'exploitation cinématographique avant la crise : focus effectifs

Les effectifs de la branche, mais également le nombre de permanents et de CDI, sont en croissance depuis 2009

CHIFFRES CLÉS



16 043
salariés et indépendants



+5,8%
d'effectifs depuis 2009



65% de contrats à durée
indéterminée (CDI)
35% à durée déterminée (CDD)



52% de femmes
48% d'hommes



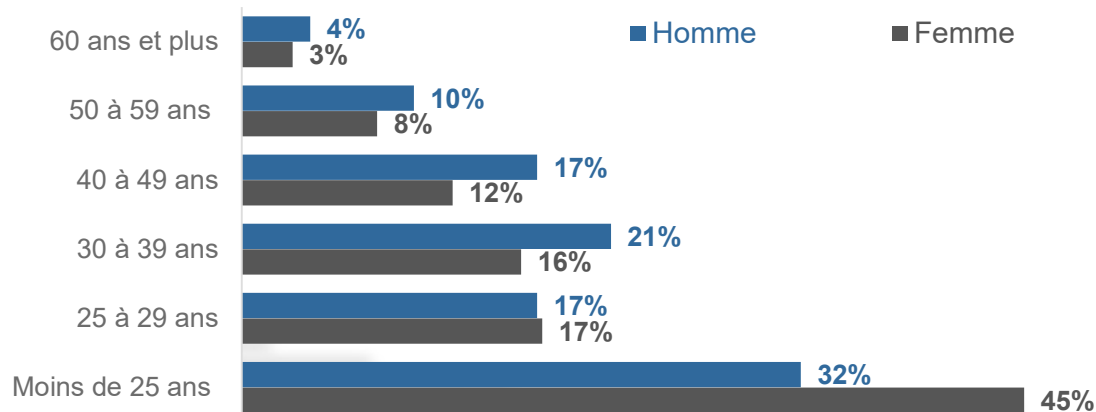
58% de contrats à temps plein
42% de contrats à temps partiel

Depuis 10 ans, les effectifs de la branche et la masse salariale sont sur une dynamique de croissance.

- Entre 2009 et 2018, les effectifs salariés de la branche ont augmenté de **5,8%**. Cette hausse est davantage marquée entre 2014 et 2018, avec un taux de croissance annuelle moyenne des effectifs de 1,9%, pour seulement 0,6% entre 2009 et 2013.
- La quasi-totalité des salariés de la branche sont des **salariés permanents** (99%), tandis que 1% seulement sont intermittents (comédiens, musiciens, régisseurs...). Entre 2009 et 2018, près de **1 000 emplois permanents ont été créés** dans la branche (+6,6%).
- D'autre part, le nombre de personnes en contrat à durée indéterminée augmente fortement entre 2009 et 2018, notamment à partir de 2014, avec la création de **1 100 contrats supplémentaires (11,4%)**. Le nombre de salariés en CDD reste stable.
- Enfin, la masse salariale augmente fortement sur la période : en 2018, celle-ci s'élève à 236,3 millions d'euros, en croissance de 19,9% par rapport à 2019. La masse salariale augmente ainsi trois fois plus vite que les effectifs salariés dans la branche. Ce rythme de croissance soutenue s'explique notamment par **l'allongement de la durée de travail à temps partiel**.

Pyramide des âges dans la branche

Source : Géographie du cinéma 2019, CNC

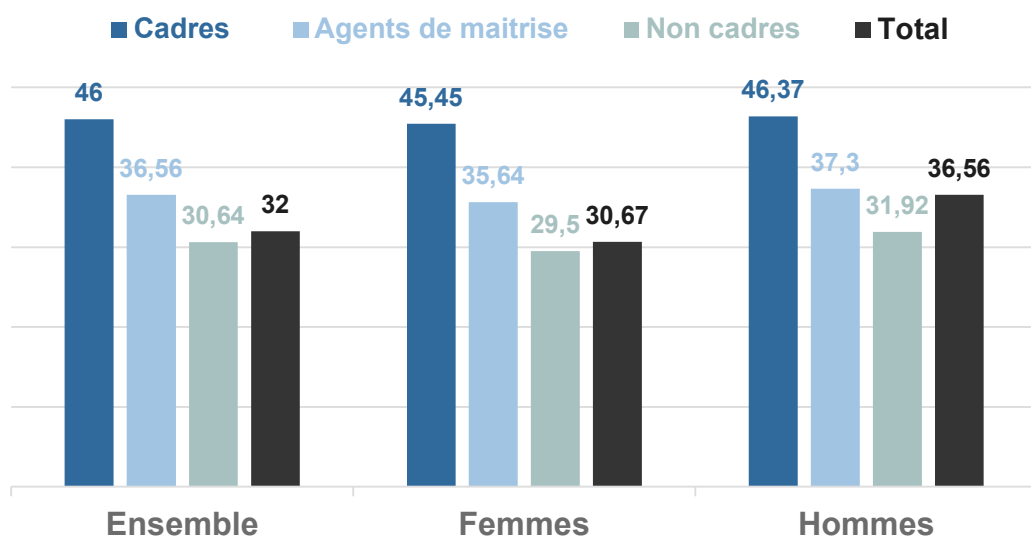


Focus sur la pyramide des âges dans la branche

Le jeune âge moyen et la faible ancienneté dans la branche s'expliquent par la présence de nombreux jeunes et contrats étudiants, en particulier dans les métiers d'agents d'accueil et pendant les périodes de forte activité

32 ANS : âge moyen dans la branche de l'exploitation cinématographique (source : Rapport de branche, FNCF, mars 2021).

Age moyen selon le sexe et la profession des salariés en 2019



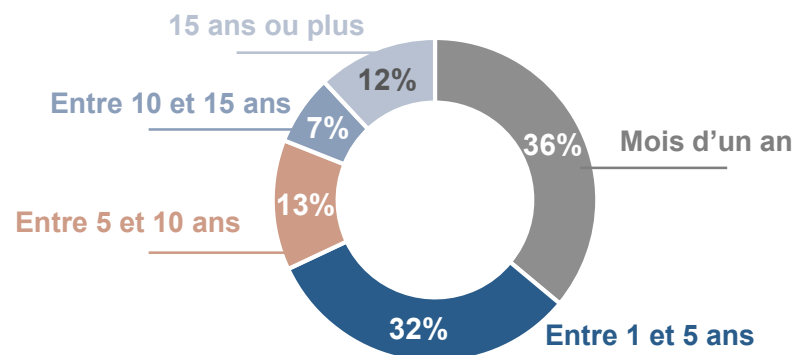
Sur l'ensemble des catégories d'emploi, l'âge moyen des femmes dans la branche est plus faible que les hommes.

- Pour les femmes, l'âge moyen sur l'ensemble des métiers de la branche est de **30,67 ans**, soit **6 ans de moins que les hommes** (36,56 ans en moyenne). Près de la moitié (45%) des salariés de sexe féminin ont moins de 25 ans.
- Chez les hommes comme les femmes, les **cadres sont plus âgés que les agents de maitrise et les non cadres** (46 ans en moyenne pour un cadre, contre 30,64 ans pour les postes sans responsabilités).

Les salles de cinéma reposent sur des contrats étudiants à temps partiel pour compléter les effectifs lors des périodes de forte activité.

- Dans certains établissements, les **contrats étudiants représentent la moitié ou plus de l'effectif salarié**. Issus de toutes les filières, ils bénéficient de **contrats à temps partiel**, modulés selon les besoins de l'établissement et leurs disponibilités. Lors des périodes de forte activité (week-ends, soirées, vacances scolaires...), les salariés étudiants disposent d'un complément d'heures.
- Les contrats étudiants requièrent une grande **pluri compétences** de la part des salariés : ils occupent généralement des postes d'agent d'accueil (caisse, contrôle des billets, vente de confiserie et boissons, nettoyage des salles...).
- La présence de contrats étudiants explique également la **faible ancienneté moyenne** dans la branche. Plus d'un tiers (36%) des salariés ont une ancienneté moyenne de moins d'un an, et un autre tiers (32%) de 1 à 5 ans.
- Dans le cadre de la crise sanitaire, de **nombreux étudiants ont quitté leur emploi dans les salles de cinéma**, du fait de la perte d'heures travaillées, mais également de la généralisation des cours à distance et du retour de certains auprès de leur famille ou dans leur région d'origine. Non remplacés, certains établissements craignent la reprise dans l'activité sans ces contrats de renfort.

Répartition de l'ancienneté moyenne dans la branche en 2019





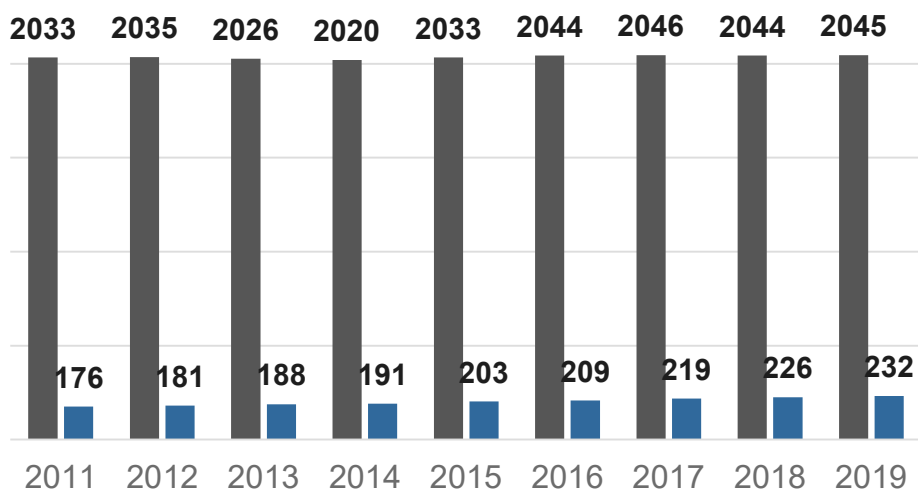
Une dynamique croissante du parc cinématographique

La croissance du parc cinématographique est tirée par la création de multiplexes et les efforts d'expansion et de modernisation des établissements

Evolution du parc cinématographique en 2019

-  Croissance des **salles** depuis 2013 : **+9,4%**
-  Croissance des **établissements** depuis 2013 : **+1%**
-  Croissance des **multiplexes** depuis 2013 : **+23%**
-  **Investissements** depuis 2010 : **1,5 milliards d'euros**

 ■ Nombre d'établissements  ■ Dont multiplexes (plus de 8 écrans)



Source : Etude Xerfi, décembre 2020 et Rapport de branche 2021

Depuis les 10 dernières années, le parc cinématographique français connaît une dynamique de croissance non-linéaire.

- En 2019, **131 nouvelles salles de cinéma** ont été construites. En moyenne, depuis 10 ans, 140 écrans ont ouvert chaque année et 76 ont fermé. Ainsi, le parc s'est enrichi d'**environ 65 écrans par an**. Au total, on note une **augmentation de 9,4% du nombre de salles de cinéma depuis 2013**.
- Le développement du parc cinématographique français est porté par des efforts d'investissement pour moderniser et étendre le secteur, de la part des acteurs publics comme privés. En 2019, plus de **260 millions d'euros** ont ainsi été investis dans plus de 40 établissements, contribuant à la création de 188 nouveaux écrans. Depuis 2009, environ **1,5 milliard d'euros** ont ainsi été investis dans la branche de l'exploitation cinématographique.

La progression du nombre de salles dans le parc cinématographique est tirée par l'implantation croissante des établissements multiplexes.

- En dix ans, le **nombre de multiplexes a augmenté de 35%**, soit en moyenne 6 nouveaux établissements par an. Parmi les 42 nouveaux cinémas ouverts en 2019, 6 étaient ainsi des multiplexes (plus de 8 écrans).
- La croissance du nombre de multiplexes répond à une stratégie de conquête des territoires ruraux et permet également d'étendre le parc cinématographique dans les petites communes et en périphérie des grandes villes.

Les projets d'expansion et de modernisation du parc cinématographique se poursuivent malgré l'impact de la crise sanitaire.

- Les **exploitants de salles ont poursuivi les chantiers déjà engagés** avant la crise, dont l'arrêt aurait coûté d'autant plus cher. Ainsi, plusieurs dizaines de constructions sont menées en avril 2021 sur l'ensemble du territoire, aussi bien par des municipalités, que par des exploitants indépendants ou des gros circuits.
- Certains exploitants s'inquiètent de l'ouverture simultanée de ces nouvelles salles à la sortie de la crise, face à la perte de confiance des spectateurs et à la montée des plateformes de streaming. Ils misent alors sur la **modernité** et les **prouesses architecturales** des nouvelles salles pour attirer à nouveau.

Une activité située à la fin de la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique

Une fois les œuvres cinématographiques produites, elles sont distribuées selon la chronologie des médias : avant la crise, elles apparaissaient d'abord dans les salles de cinémas, puis sur les chaînes de télévision et les plateformes numériques.

LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



ACQUISITION DES DROITS



PROGRAMMATION



COMMERCIALISATION



PROJECTION

LES PLATEFORMES COMPLÉMENTAIRES/CONCURRENTES DE DIFFUSION DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES

CHAÎNES DE TÉLÉVISION
Canal +, TF1, France 2, M6...

PLATEFORMES DE VIDÉO A LA DEMANDE (VOD)
Canal VOD, MyTF1 VOD, Arte VOD, Google Play, VOD Orange...

PLATEFORMES DE VIDÉO A LA DEMANDE ILLIMITÉE AVEC ABONNEMENT (SVoD)
Netflix, Disney +, Amazon Prime vidéo...

PIRATAGE
Sites illicites de biens culturels dématérialisés (streaming et téléchargement direct)

1. MÉTHODOLOGIE

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

3. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4. STRATÉGIES MISE EN ŒUVRE FACE A LA CRISE

5. IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ

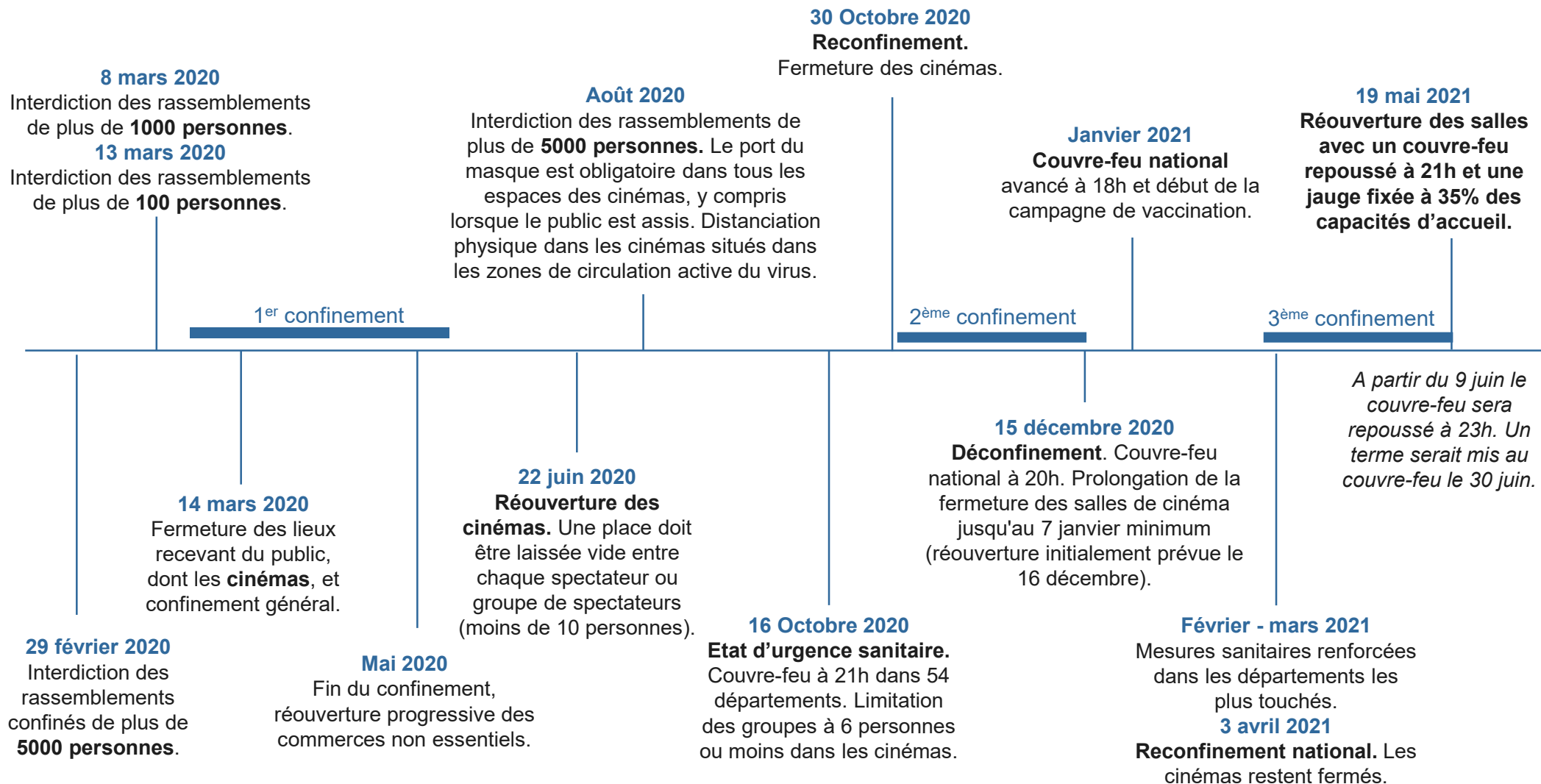
6. PROPOSITIONS D'ACTION OPÉRATIONNELLES



Crédits : source d'images PPT

La crise sanitaire dans l'exploitation cinématographique

Depuis fin février 2020, l'activité des salles de cinéma est ralentie ou à l'arrêt. Après un 1^{er} confinement généralisé, les projections ont pu reprendre sous certaines conditions entre juin et octobre 2020, avant d'être de nouveau interdites en novembre. Depuis, malgré les variations des mesures sanitaires, les salles de cinéma sont restées fermées. Les annonces gouvernementales de réouverture au 19 mai 2021 permettent de redonner de la visibilité aux acteurs de la branche.



Les conditions de réouverture des salles de cinéma

Le protocole de réouverture des salles de cinéma se déroule en trois étapes, pour une reprise progressive et sous contrainte de l'activité, mais pour une courte durée seulement. Des dispositifs pour accompagner les exploitants sont également en cours d'élaboration (aides à la reprise, fonds de compensation des pertes en billetterie...).

19 mai

9 juin

30 juin

9 août

1^{er} phase du déconfinement

2^{ème} phase du déconfinement

Déconfinement

Conditions de réouverture :

- **Couvre-feu** repoussé à 21h
- **Jauge d'accueil** du public limité à **35%** de la capacité des établissement
- Plafond d'accueil fixé à **800 personnes** maximum par salle
- **Consommation de confiserie** à l'intérieure des salles interdite
- **Port du masque obligatoire** dans les salles, respect des gestes barrières et de la distanciation physique

Conditions de réouverture :

- **Couvre-feu** repoussé à 23h
- **Jauge d'accueil** du public limité à **65%** de la capacité des établissements
- Plafond d'accueil fixé à **5 000 personnes** maximum par salles
- Au-delà de 1 000 personnes accueillies, l'utilisation du **passé sanitaire** sera obligatoire
- **Port du masque** obligatoire dans les salles, respect des gestes barrières et de la distanciation physique

Conditions de réouverture :

- Fin du **couvre-feu**
- Fin des jauges d'accueil
- Plafond d'accueil fixé à **5 000 personnes** maximum par salles
- **Port du masque** obligatoire dans les salles, respect des gestes barrières et de la distanciation physique
- **Passé sanitaire obligatoire** pour des événements accueillant **plus de 1 000 personnes (jusqu'au 21 juillet), puis 50 personnes (jusqu'au 9 août)**

Conditions de réouverture :

- Le seuil de 50 personnes disparaît et le **passé sanitaire est étendu à l'ensemble des salles de cinéma, jusqu'au 15 novembre 2021**

Un impact sur l'ensemble des segments de la chaîne de la valeur

L'impact et la reprise de l'activité dans la branche de l'exploitation cinématographique sont fortement dépendants des autres maillons de la chaîne de valeur. Situés en aval, les exploitants assurent la projection des œuvres cinématographiques auprès du public, mais ils doivent d'abord en obtenir les droits de projection auprès des distributeurs, qui négocient eux-mêmes auprès de producteurs et autres activités de post-production des films.

ANALYSE DE L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



1 Impact sur la production et la post-production cinématographique :

Le premier confinement, de mars à mai 2020, a brusquement arrêté les activités de productions et de post-production en cours et a retardé certains tournages à venir, diminuant ainsi le nombre d'œuvres cinématographique produites. En outre, la production cinématographique Hollywoodienne, dont les films blockbusters, a fortement été impactée par la pandémie. Enfin, la perte de recettes résultant d'une activité ralentie durant la crise a pu affecté les capacités budgétaires de certaines productions à venir.

2 Impact sur la distribution en salle :

Dans un premier temps, le ralentissement des activités de production et de post-production cinématographique risquait d'entraîner à court terme une pénurie de films, pénalisant les activités de distribution et bouleversant le calendrier de sortie des films. La fermeture de salles de cinéma dans une partie du monde a également retardé la sortie mondiale de certains blockbusters hollywoodiens. Alors que les mesures sanitaires s'assouplissent, environ 400 films seraient ainsi en attente de projection dans les cinémas.

3 Impact sur l'exploitation cinématographique :

Fermées pendant une longue période, les salles de cinémas sont impactées par le retard dans les activités de production et leur impact sur la distribution. Celui-ci bénéficie, en revanche, aux plateformes numériques. Dans ce contexte de crise, les plateformes en ligne obtiennent, sur demande dérogatoire, le privilège de la diffusion des nouveaux films produits. Les projections étaient jusqu'alors réservées en priorité aux salles de cinéma. De plus, l'annulation des manifestations de type festivals et des programmations hors films et complémentaires (opéras, spectacle...) impactent les recettes de l'activité des exploitants cinématographiques. Enfin, la perte des recettes des cinémas implique la perte de la taxe spéciale additionnelle qui est collectée par le CNC et alimente le budget Cinéma de celui-ci pour près de 40 % en temps normal. **La fermeture des cinémas affecte donc non seulement les salles, mais également l'ensemble de la filière à travers le soutien financier du CNC.**



Impacts sur l'activité des structures

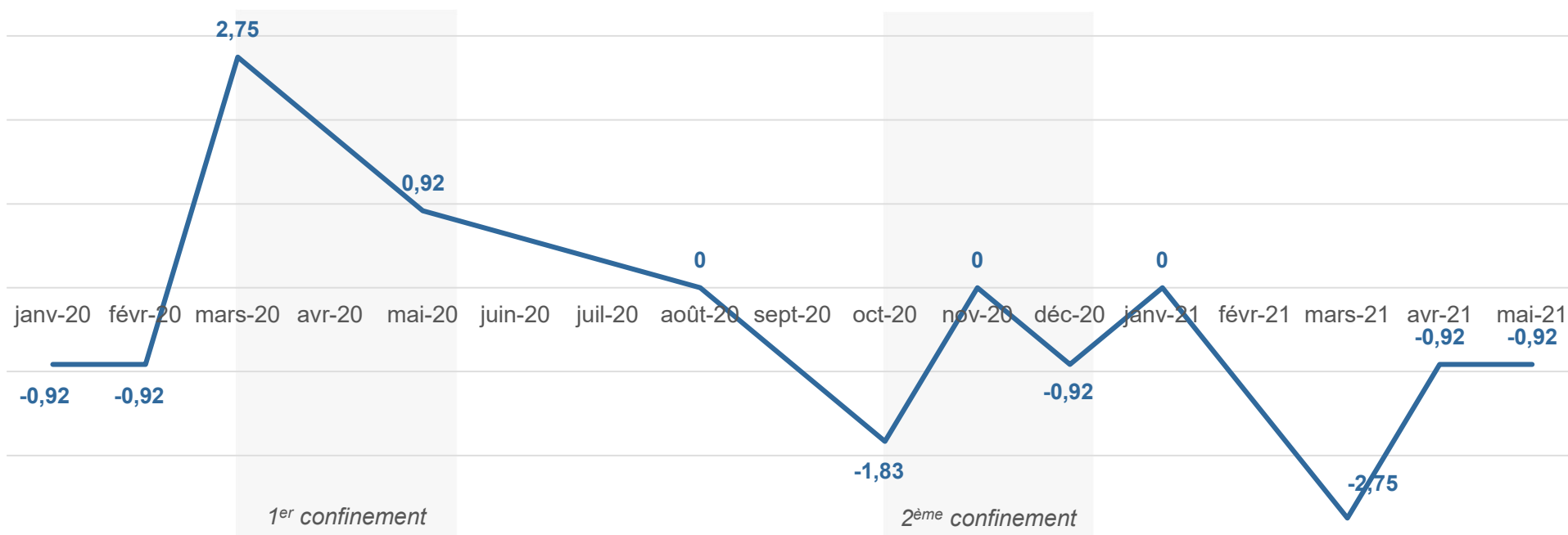


Un nombre de défaillances d'entreprises supérieur aux créations

Malgré les aides de l'Etat et du CNC permettant aux entreprises de maintenir leur trésorerie sans activité, le nombre de défaillances d'entreprises est supérieur aux créations depuis le début de la crise

Evolution du solde de création et de suppression d'entreprises dans la branche de l'exploitation cinématographique

Source : INSEE - code IDCC 1307 et code APE 5914Z « Projection de films cinématographiques »



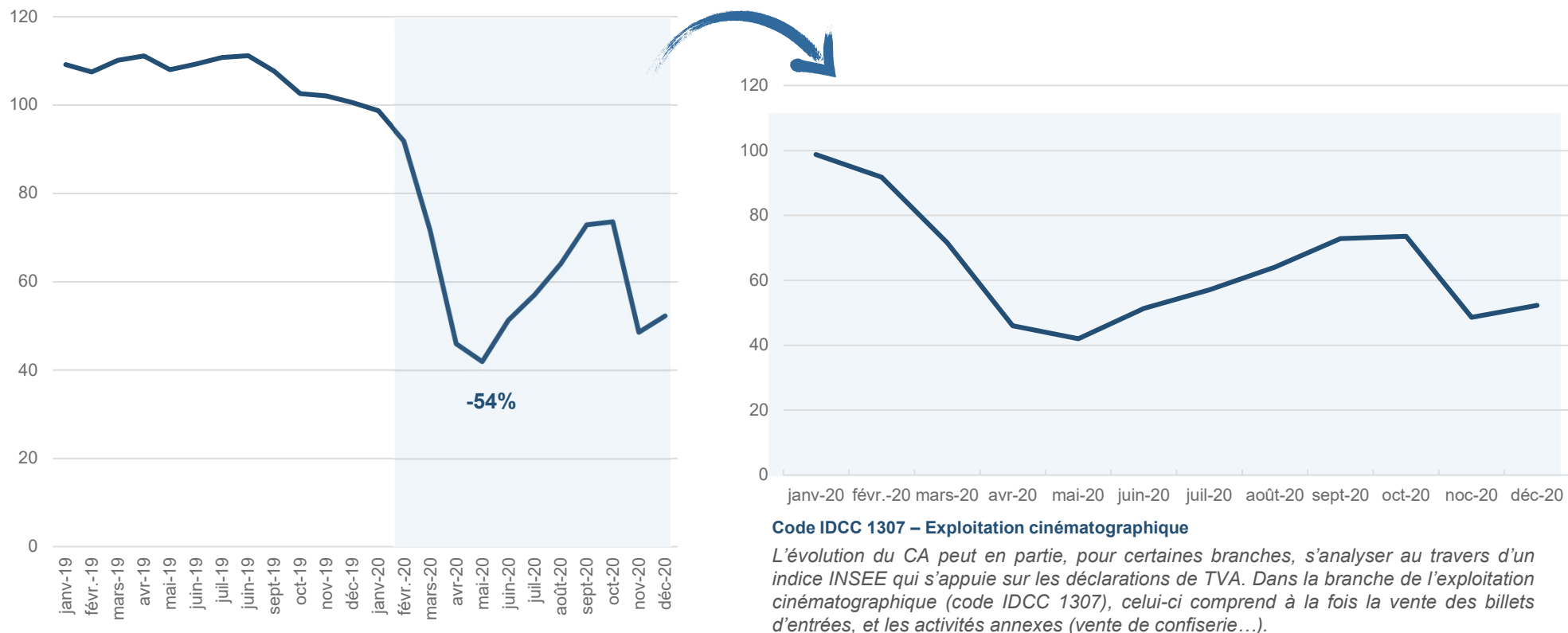
- Le solde de créations et de radiations d'entreprises a brusquement chuté lors du premier confinement, passant de 2,75 en mars 2020, à 0,92 en mai. Depuis le début de la crise sanitaire, le **solde total est sur une tendance de baisse, jusqu'à atteindre -2,75 en mars 2021**.
- Le maintien d'un solde plus stable de créations et défaillances d'entreprises entre mai et septembre 2020 peut s'expliquer par les différentes mesures et aides attribuées par le CNC et l'Etat aux exploitants, permettant ainsi aux entreprises de maintenir leur trésorerie malgré l'absence d'activité. **Les défaillances d'entreprises restent supérieures aux créations aux mois d'octobre (-1,83) et décembre 2020 (-0,92)**.
- En comparaison, 203 nouvelles salles avaient été créées en 2019, pour seulement 72 radiées¹. Les créations d'entreprises et de salles devraient augmenter à nouveau à la reprise, alors que les projets de construction et de modernisation se sont poursuivies durant la crise.

¹Source : Rapport de branche, mars 2021

Une baisse d'activité importante lors de la crise sanitaire

La crise sanitaire a entraîné une chute de la fréquentation totale des cinémas de près de 70%, ce qui a conduit à une perte de chiffre d'affaires de près d' 1 milliard d'euros en volume (moyenne annuelle de 1,5 milliard d'euros)

Évolution de l'indice du chiffre d'affaires des entreprises – Source : déclaration mensuelle de TVA – base indice 100 = 2015



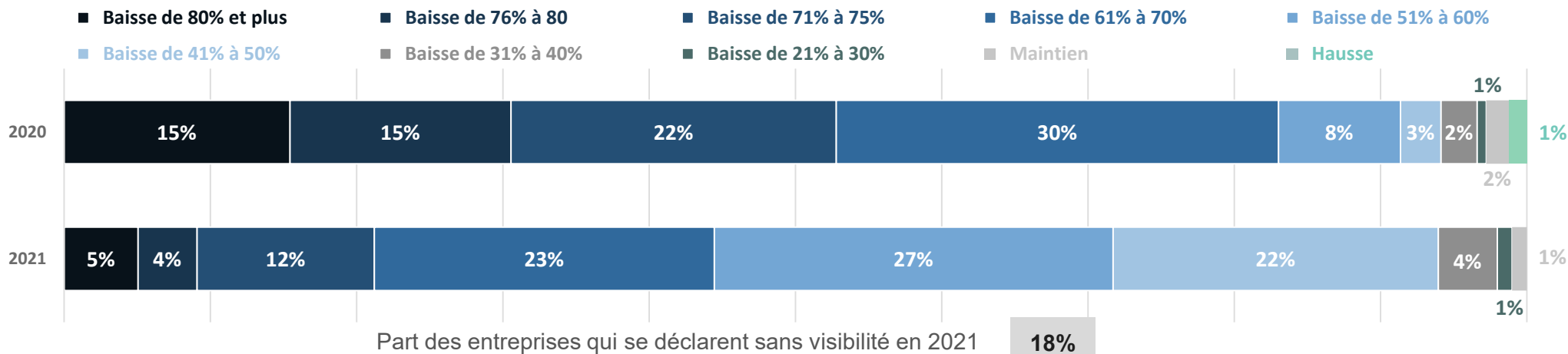
- On constate une **faible fluctuation du chiffre d'affaires dans la branche de l'exploitation cinématographique sur l'ensemble des 20 dernières années** avant la crise du Covid.
- Le chiffre d'affaires a chuté **de près de 60% en avril par rapport à janvier 2020** suite à la fermeture de l'ensemble des cinémas. Contrairement à d'autres branches, **l'allègement des mesures à l'été 2020 n'a permis qu'une faible reprise de l'activité**, avant l'entrée dans une nouvelle période d'inertie en octobre.

Une baisse de chiffre d'affaires importante au sein de la branche

En moyenne, les établissements ont perdu 68% de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019, et anticipent une perte de 58% en 2021

Evolution et prévision du chiffre d'affaires des établissements par rapport à l'année 2019

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS – 272 répondants



Plus de la moitié (52%) des établissements de la branche ont perdu plus de 75% de leur chiffre d'affaires en 2021 par rapport en 2019.

- Fermés dès le mois de mars 2020, les exploitants n'ont pas retrouvé leur chiffre d'affaires malgré leur réouverture entre juin et octobre 2020. La saisonnalité des salles, moins fréquentées durant l'été, ainsi que l'impact de la crise sur la programmation, mais également les craintes du public envers la virus, n'ont pas permis aux salles de retrouver leur niveau de fréquentation. L'activité redémarrait progressivement à l'automne 2020.

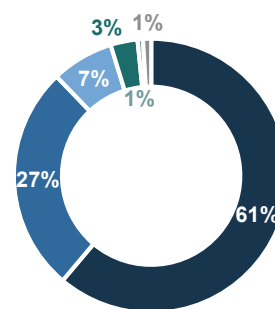
3 exploitants sur 5 anticipent un redémarrage de l'activité dès le deuxième semestre 2021, et les deux tiers envisagent un retour au niveau de l'activité en 2022.

- Les exploitants sont légèrement plus optimistes quant à la prévision de leur activité en 2021. Toutefois, **21% d'entre eux anticipent une baisse de plus de 75% de leur chiffre d'affaires. Ils restent 93% envisager une diminution de plus de 30% de leur chiffre d'affaires.**

A quel horizon prévoyez-vous un redémarrage de votre activité et un retour au niveau de 2019 ?

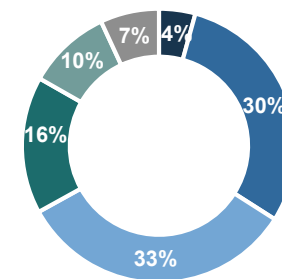
Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS

Redémarrage de l'activité



313 répondants

Retour au niveau de 2019



303 répondants



Impacts sur l'emploi

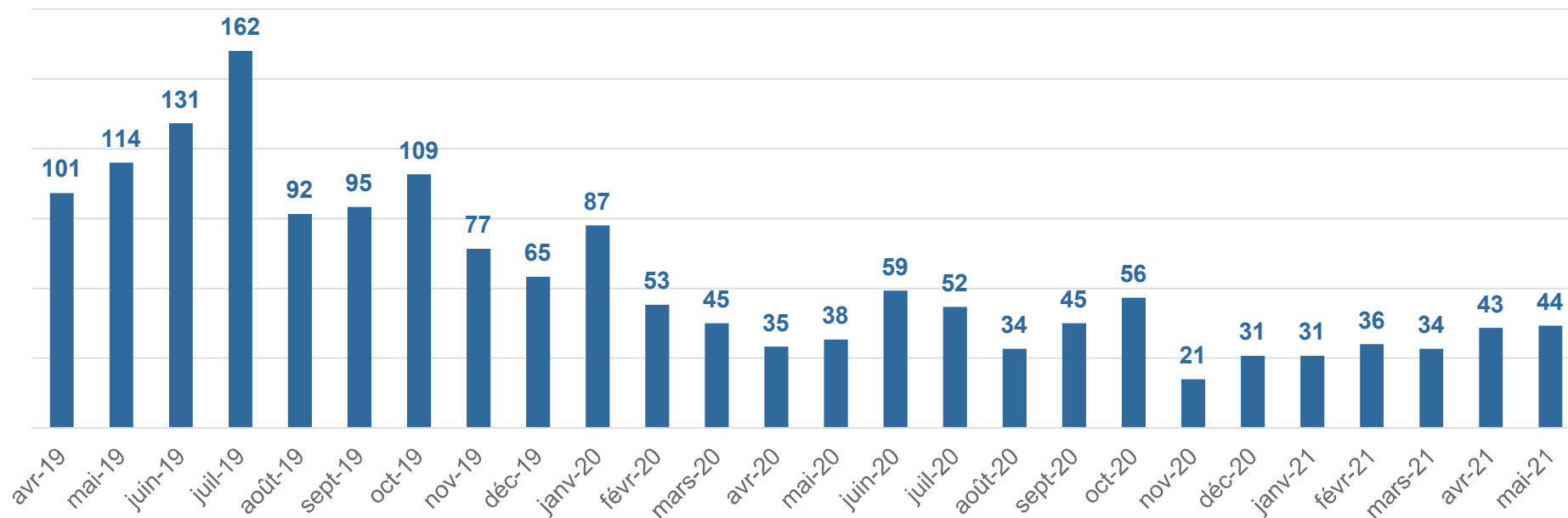


Des impacts sur les dynamiques de recrutement de la branche

L'analyse du volume des offres d'emploi publiées sur plusieurs jobboards permet de rendre compte des impacts sur les dynamiques de recrutement pour la branche qui fluctuent au fil des annonces gouvernementales.

Evolution du nombre d'offres d'emploi (en valeur) dans la branche de l'exploitation cinématographique

Source : analyse Textkernel - code IDCC 1307



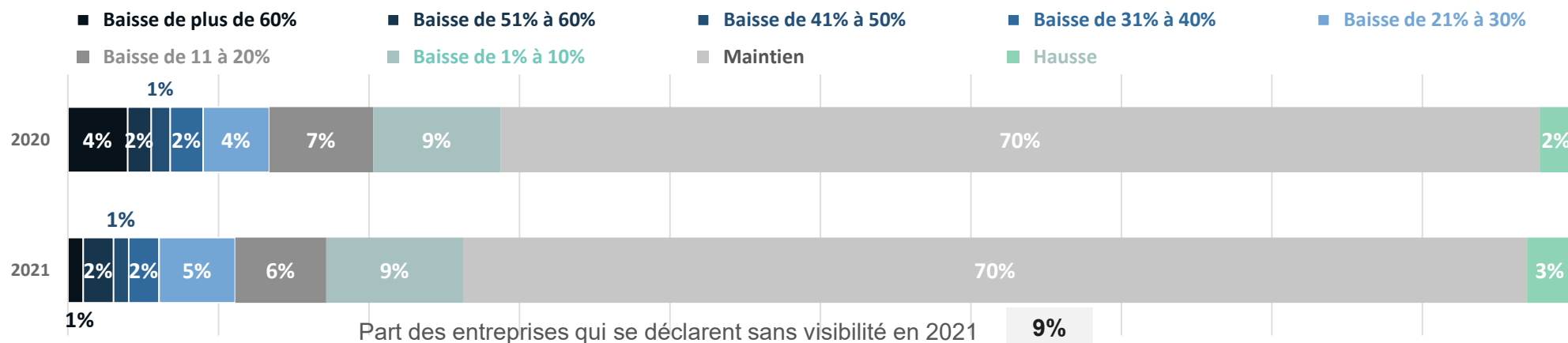
- **Le volume d'offres d'emploi disponibles a chuté dès les premières annonces de fermetures en mars 2020.** Malgré une faible reprise à l'été, avec une réouverture des salles de cinéma à la fin juin 2020, **les recrutements subissent un gel important depuis le mois de novembre.**
- **Le manque de visibilité des acteurs de la branche sur les conditions de reprise** peut expliquer en partie cette frilosité, ainsi que le fait qu'**une grande partie des effectifs de la branche soient en activité partielle.**
- La poursuite d'un recrutement ralenti pendant les périodes de fermeture des salles de cinéma pourrait s'expliquer par la volonté d'anticiper la reprise (propositions d'offres d'emplois débutant à plus long terme), mais également pour pallier certains départs en retraite ou volontaires dans la branche, notamment dans les fonctions plus techniques. Enfin, si les projets de construction de salles ou de cinémas se sont poursuivis pendant la crise, certains nouveaux établissements ont pu débiter leurs phases de recrutement en vue de l'ouverture.

Un maintien global des salariés de la branche pendant la crise

Bien que les effectifs salariés soient restés majoritairement stables dans les établissements, environ 30% d'entre eux ont connu une baisse en 2020 comme en 2021. Ils perdent en moyenne 7% de leurs effectifs en 2021.

Evolution et prévision des effectifs salariés des établissements par rapport à l'année 2019

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS - entre 316 et 321 répondants



En 2020 comme en 2021, 7 établissements sur 10 sont parvenus à maintenir leurs effectifs salariés.

- Cette stabilité s'explique par le **fort recours au dispositif d'activité partielle durant les périodes de fermeture des établissements, mais également durant les périodes de réouverture** sous des mesures sanitaires contraignantes. Ces aides ont permis aux établissements de conserver leur effectifs malgré la perte de trésorerie, et sans recourir à des licenciements à ce stade.
- La **hausse marginale des effectifs salariés** en 2020 (2%) et en 2021 (3%) peut s'expliquer par l'accroissement de nouvelles activités dans certains établissements (cinéma en plein air, communication sur les réseaux sociaux...) ou pour **pallier à des absences ou des sous-effectifs d'avant crise**. Dans la plupart des cas, les recrutements ont été réalisés lors de la période de réouverture des salles de cinéma, de juin à octobre 2020.

En 2020, environ un quart des établissements envisageaient une baisse de leurs effectifs salariés, essentiellement structurelle.

- **En 2020, près de 30% des salles de cinéma interrogées ont connu une baisse de leur effectif salariés.** Ils sont encore environ un quart (26%) des établissements à envisager une diminution en 2021, dont près de 10% qui anticipent une légère baisse (de 1 à 10% par rapport à 2019) et 10% qui prévoient une baisse à hauteur de plus de 30% par rapport à 2019.
- La diminution des effectifs salariés s'explique principalement par les mouvements structurels de l'emploi dans la branche : **départs à la retraite, fin des contrats à durée interminée, turn over des étudiants salariés...** Face à la crise, la plupart de ces contrats n'ont pas été remplacé. L'activité partielle généralisée a également pu provoquer ou accélérer des départs volontaires de la branche.

Analyse globale des effectifs du secteur par une modélisation quantitative

Entre décembre 2019 et décembre 2021, on estime une baisse de près de 2 000 salariés au sein des effectifs de la branche de l'exploitation cinématographique par rapport aux réponses à l'enquête des 335 exploitants de sites

MÉTHODE DE MODÉLISATION

Pour chaque répondant, les informations suivantes sont disponibles :

- ▶ **Décembre 2019** – Effectifs salarié (CDI, CDD, alternants, stagiaires)
- ▶ **2020** – Évolution des effectifs par rapport à décembre 2019
- ▶ **2021** – Évolution des effectifs par rapport à décembre 2019

Séquences de modélisation

1 – Estimation des effectifs des structures référentes

Les hypothèses suivantes ont été prises pour les tranches :

- Aucun : 0 salariés
- Entre 1 et 5 salariés : 3 salariés
- Entre 6 à 10 : 8 salariés
- Entre 21 à 30 : 26 salariés
- Entre 31 et 40 : 36 salariés
- Plus de 50 : 50 salariés

2. Calcul de l'effectif global du panel

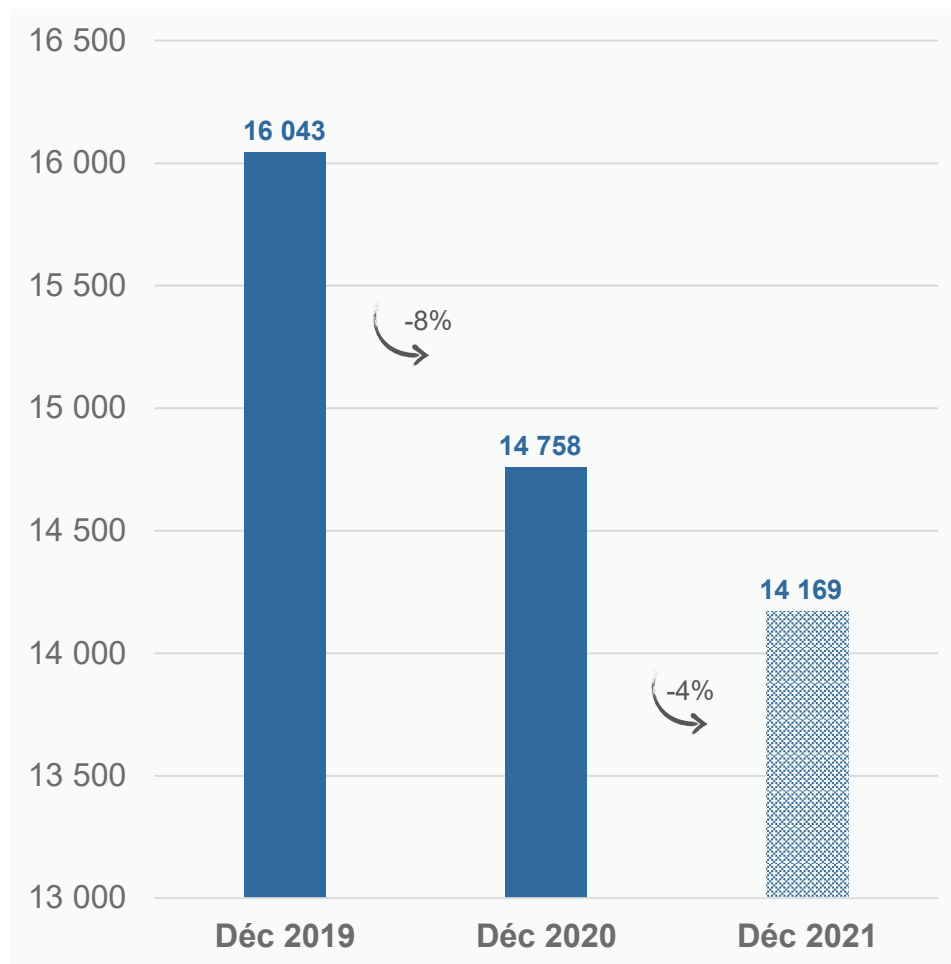
~ 2 025 salariés permanents en décembre 2019

3. Caractérisation du taux de variation d'effectifs

~ -8% entre 2019 et 2020, et -4% entre 2020 et 2021 pour les salariés

4. Application de ces taux de variation à l'effectif du secteur

16 043 salariés en 2018, hypothèse appliquée pour décembre 2019

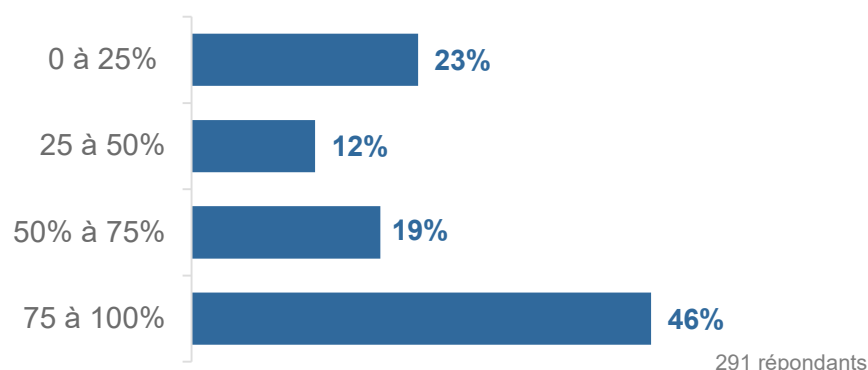


Des professionnels partiellement ou entièrement sans activité

Au sein de la branche, 83% des salariés étaient en activité partielle entre le mois de mars 2020 et aujourd'hui, et 32% ont poursuivi leur activité en télétravail.

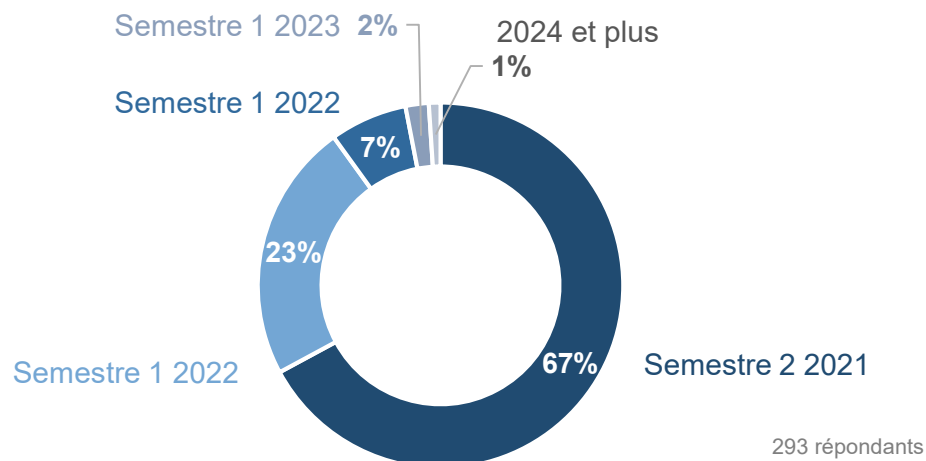
A quelle proportion de votre temps de travail habituel (hors crise) cette activité partielle correspond-t-elle ?

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



A quel horizon envisagez-vous une reprise complète de votre activité ?

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



Les métiers de l'exploitation cinématographique ont connu un fort niveau d'activité partielle, qui pourrait se poursuivre.

- Plus d'un salarié sur 8 de la branche a été en activité partielle durant toute la crise, et près de la moitié des personnes interrogées estiment que celle-ci correspondait de 75 à 100% de leur activité habituelle. Les plus touchés par cette situation sont les agents de cinéma et les animateurs, qui ont pour la plupart été au chômage partiel, sans aucune activité, durant toute la période de fermeture des établissements.
- De nombreux salariés connaissent encore une activité partielle du fait des mesures sanitaires en vigueur dans les salles de cinéma (travail quelques jours par semaines, alternance des salariés...) mais ils sont optimistes quant à la reprise complète de leur activité. **Près de 70% des salariés envisagent cette reprise au dès le deuxième semestre de 2021, et environ un quart (23%) au premier semestre 2022.**

Les fonctions administratives et de direction ont davantage eu recours au télétravail.

- A l'inverse, un quart des salariés ont perdu entre 0 et 25% de leur temps de travail durant la crise. Il peut s'agir des **métiers techniques, qui se sont chargés de la maintenance régulière des équipements pendant la fermeture, mais aussi des fonctions administratives ou de direction, qui sont restés mobilisés durant la crise** (recherche de financement, recours aux aides, contact avec les partenaires...).
- **Près d'un tiers (32%) des salariés de la branche ont eu recours au télétravail durant la crise.** Cette proportion s'élève à 50% parmi les métiers relevant de la direction des cinémas (adjoint de direction, assistant de direction...), et à 64% parmi les fonctions administratives (support, community manager, responsable RH...), qui ont pu davantage exercer à distance. Les métiers de l'exploitation cinématographique (technicien polyvalent, chefs de cabine, agent de cinéma, animateur, agents de sécurité...), requièrent une présence sur site : seulement 26% des salariés ont eu recours au télétravail.



Impact sur les facteurs d'évolution anticipés pré-crise

Les facteurs d'évolution dans l'exploitation cinématographique

Grands facteurs d'évolution identifiés avant la crise

Impacts de long terme sur les entreprises, leurs stratégie et l'organisation interne

Covid-19 Conséquences potentielles de la crise sanitaire



Intensification des usages et outils numériques

- Développement de **sites internet** ou de l'usage des **réseaux sociaux** pour communiquer sur les horaires d'un film ou permettre de **réserver des billets**, qui bouleversent la relation clientèle
- **Dématérialisation des supports de projection et développement de nouvelles technologies** (4D, son 3D, fauteuils 4DX, laser...)
- **Transformation des métiers d'exploitant et de projectionniste** (espaces de travail, prestataires extérieurs...)

Catalyseur



La crise sanitaire renforce les préoccupations sanitaires des citoyens, qui cherchent à limiter les contacts directs et se tournent davantage vers des solutions de paiement et de réservation en ligne. Pour maintenir le contact avec les clients pendant les huit mois de fermeture, les salles de cinéma capitalisent également sur la communication via les réseaux sociaux. Le développement des plateformes accélère la stratégie de différenciation des cinémas, en proposant une expérience inédite (4D...).



Evolution de la concurrence et diversification de l'offre

- Apparition dans l'écosystème de l'exploitation cinématographique de **nouveaux canaux de distribution (plateformes de streaming, vidéos à la demande...)**, à bas coûts, capables également d'investir dans la production de films
- Développement de **stratégies de différenciation** vis-à-vis de ces nouvelles plateformes (diffusion de **spectacles en direct**, organisation de conférences et de rencontres, ciné-concerts... notamment dans les salles mono-écrans)

Catalyseur



La fermeture des salles pendant près de huit mois transforme les habitudes de consommation d'œuvres cinématographiques des spectateurs, qui se tournent davantage vers les plateformes de visionnage en ligne. Grâce à des tarifs de distribution et d'exploitation réduits, elles attirent également les producteurs de films. Les salles de cinéma subissent alors les récents bouleversements de la chronologie des médias, qui autorise par dérogation une diffusion précoce sur les plateformes.



Mutualisation des espaces culturels et hausse du nombre de multiplexes

- **Evolution de la programmation cinématographique** en faveur des œuvres grand public
- Transformation de l'organisation des cinémas pour **accueillir davantage d'équipements de lieux de loisirs** (casino, librairie...)
- **Diversification des compétences des professionnels de la branche**

Ambivalence



Malgré la crise sanitaire, les projets en cours de construction d'établissements se sont poursuivis en 2020 et 2021. Toutefois, les contraintes sanitaires freinent l'ouverture de ces multiplexes, qui souffrent davantage des jauges d'accueil et des distanciations sociales. En effet, leur modèle ne leur permet pas d'être rentable avec un public restreint et sans la projection de films grands publics. En outre, le manque de visibilité sur la sortie de crise ne permet pas d'anticiper la reprise de leur activité.

L'évolution des modes de consommation

En 2019, on comptait 43,3 millions de spectateurs dans les salles de cinéma¹. Avec l'intensification des usages des plateformes de streaming durant les différents confinements, une question se pose sur la fidélisation des spectateurs.

La vidéo à la demande par abonnement (VàDA), un mode d'accès privilégié aux contenus audiovisuels pendant les différents confinements

Le chiffre d'affaires de la VàDA a été multiplié par 10 depuis 2015 pour atteindre 851 millions d'euros en 2019. **Il dépasserait 1,2 milliard d'euros en 2020 selon les premières estimations disponibles.**

Ce développement s'explique en partie par le « recrutement » de **nouveaux profils de consommateurs** notamment **les personnes de plus de 50 ans qui représentent aujourd'hui plus de 30% des utilisateurs**. Les **jeunes** sont néanmoins moteurs de l'adoption des pratiques de VàDA avec **plus de 60%**. Cette habitude de consommation par rapport aux contenus audiovisuels peut faire craindre une « *génération sacrifiée de spectateurs* ».

Une baisse de fréquentation entre les deux premiers confinements

Lors de la réouverture des salles de cinéma entre les deux premiers confinements, les professionnels ont noté une baisse de fréquentation. Toutefois, cette baisse de fréquentation n'est pas forcément le signe d'un désintérêt de la part des spectateurs. Ainsi, selon une étude menée parmi les utilisateurs d'Allociné, les spectateurs auraient un fort désir de retourner au cinéma : 94% d'entre eux attendraient impatiemment la réouverture, et 85% prévoiraient d'y retourner dès que possible ou dès les premières semaines².

D'autres facteurs expliquent une possible baisse de fréquentation : les **préoccupations liées aux risques sanitaires** ou bien la **programmation des films sur cette période** (*peu de productions internationales, les productions nationales ont monopolisé 60% de parts de marché, contre 33% en moyenne à la même époque les années précédentes*).

Une forte hausse du piratage sous toutes ces formes depuis la crise

En baisse ces dernières années, la fréquentation des sites illicites de piratage des biens culturels, dont les films et séries, est remontée à 14,2 millions d'utilisateurs lors du confinement de mars 2020 (source : Hadopi), impactant ainsi les salles de cinéma déjà fermées.

Une reprise en partie conditionnée par les stratégies des distributeurs

Avec près de **400 films en stock**, la reprise s'annonce riche et les professionnels interrogés à ce stade sont relativement confiants (*protocole sanitaire maîtrisé, programmation diversifiée, envie des spectateurs, pouvoir d'achat des Français qui ont épargné, etc.*). Concernant la crainte d'une « cannibalisation » par les différentes plateformes de VàDA des films en stock et des films à venir, cela dépendra davantage des décisions stratégiques des distributeurs.

« *La période de réouverture des cinémas de juillet à octobre 2020 a démontré l'attachement des français à leurs cinémas. Les salles françaises sont des lieux de convivialité, de culture et de voyage intérieur auxquels les français sont attachés et dont ils ont tout particulièrement besoin depuis un an. La Fédération des cinémas organise habituellement chaque année deux grandes opérations nationales de promotion du cinéma en salles, le Printemps du Cinéma et la Fête du Cinéma. La réouverture des cinémas, quand elle interviendra, sera accompagnée d'opérations destinées à inciter le public à retrouver ses cinémas.* »

Questionnaire à l'attention de la Fédération nationale des cinémas français - Sénat

¹Source : CNC, Le public du cinéma, septembre 2020

²Source : The Boxoffice Company, Allociné, 888 répondants, 2021

Ces éléments d'analyse seront approfondis avec la publication de l'étude prospective en cours dont l'objectif est d'étudier les impacts des évolutions socio-culturelles sur les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.



Les difficultés rencontrées dans le secteur

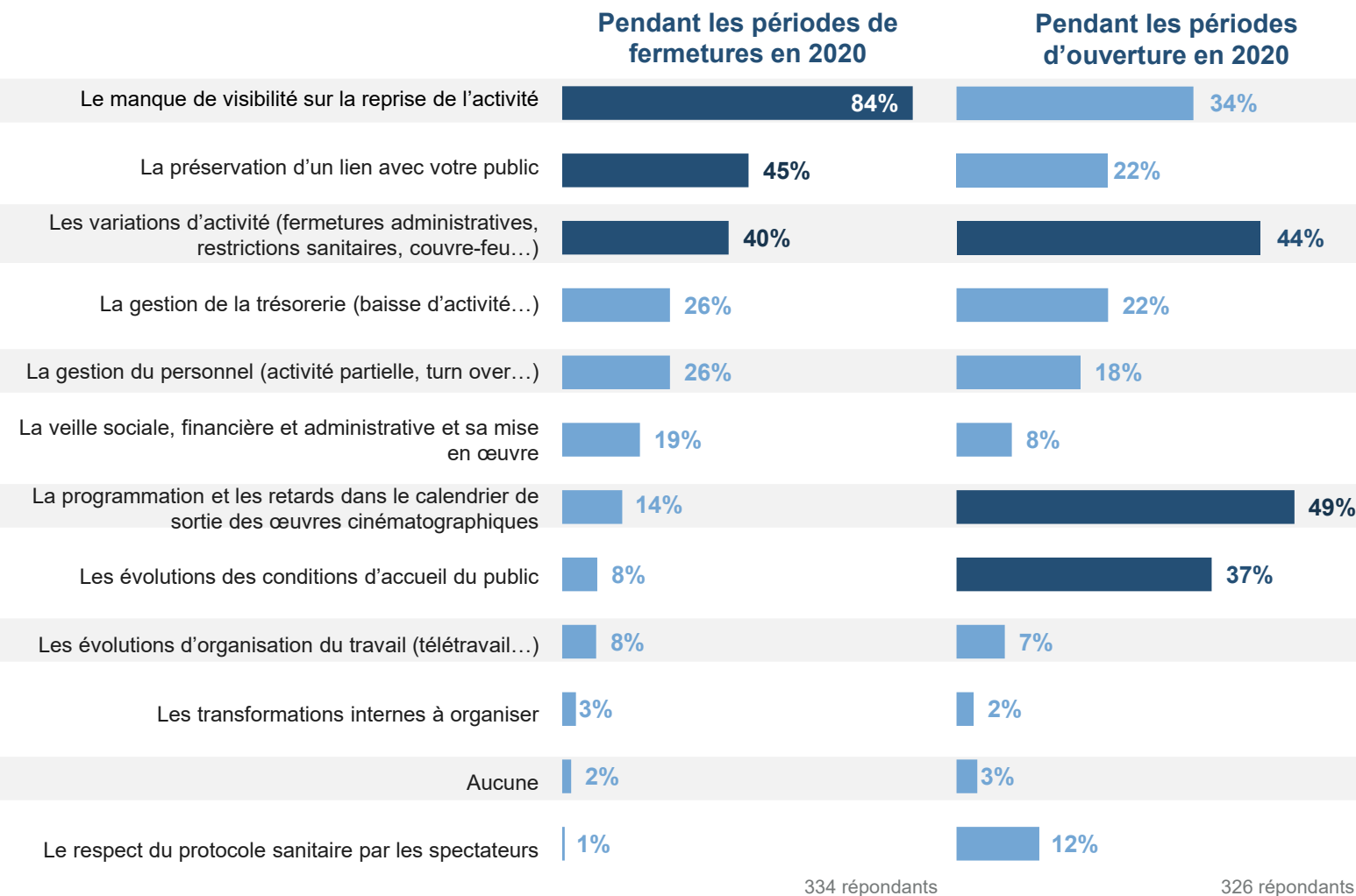


Les difficultés rencontrées par les exploitants

Le manque de visibilité sur la durée des périodes d'ouverture et de fermeture a rendu difficile le développement de nouvelles activités, mais également le maintien du contact avec les salariés et le public

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



334 répondants

326 répondants

Pendant les périodes de fermeture, la principale difficulté était le manque de visibilité sur la reprise de l'activité (84%).

- Les exploitants témoignent d'un état d'épuisement et de lassitude après une période de fermeture aussi longue et sans perspectives réelles de reprise, notamment lié au travail constant de veille des informations, d'entretien des équipements, et de fédération des équipes pour se tenir prêt à la réouverture. Cela explique également pourquoi de nombreux exploitants n'ont pas développé de nouvelles offres à destination du public, ou de suivi des salariés.
- Le maintien des liens avec le public (45%), notamment via les réseaux sociaux, s'est également estompé avec le temps, selon les exploitants.

Lors de la réouverture des salles en 2020, la première difficulté était le retard des films selon la moitié (49%) des exploitants.

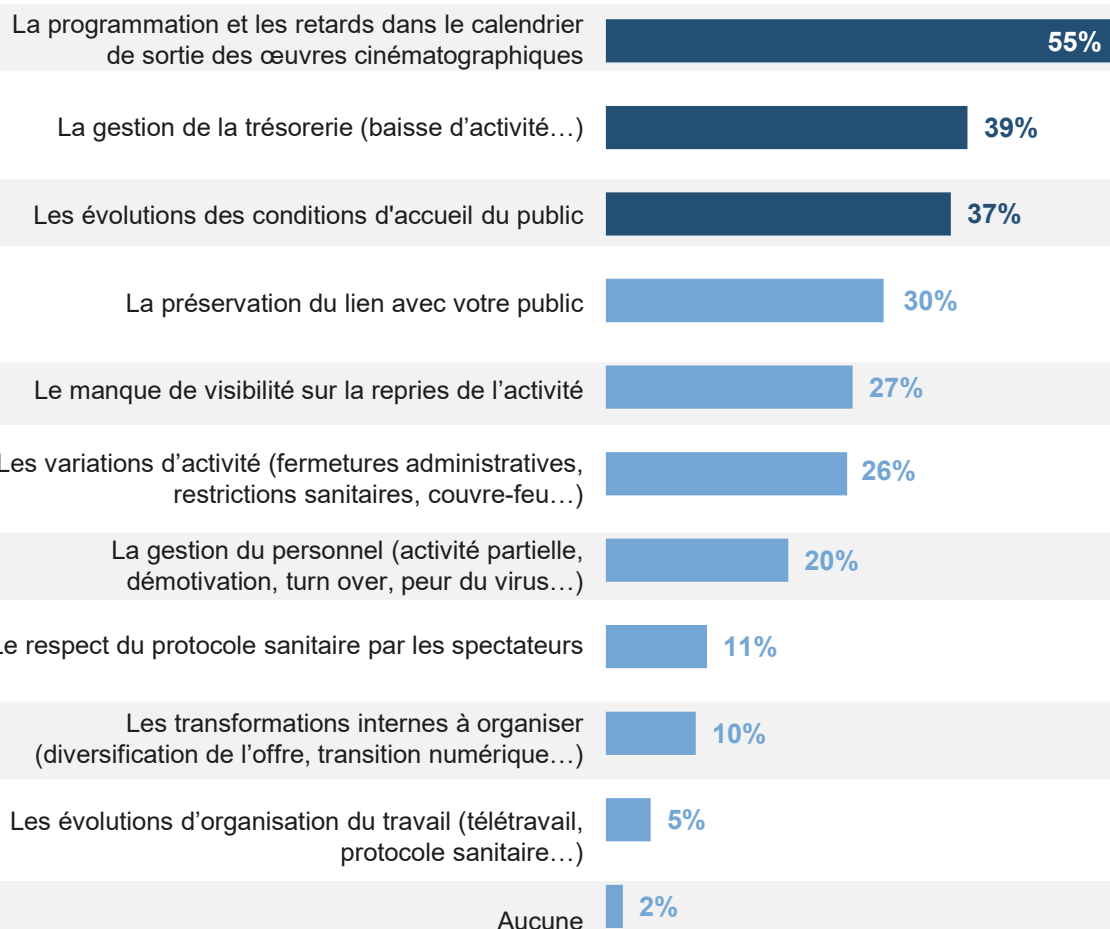
- A la fin du premier confinement, a été constaté une prudence des ayants-droits dans la commercialisation des films, réduisant ainsi le nombre d'entrées des cinémas. Les variations d'activités sont citées par 44% des répondants.

Les difficultés anticipées par les exploitants

Les exploitants doivent constituer une programmation cinématographique attrayante et équilibrée afin d'assurer la rentabilité des salles de cinéma malgré un protocole de réouverture contraignant en période estivale

Quelles sont les principales difficultés que vous anticipez pour les prochains mois ?

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



330 répondants

Plus de la moitié (55%) des établissements anticipent la programmation comme une difficulté les prochains mois.

- **Après plus de six mois consécutifs de fermeture, plus de 400 films seraient en attente de sortir dans les salles de cinéma.** Selon les exploitants, l'enjeu est d'équilibrer les sorties et **d'assurer à chaque film une visibilité suffisante, mais aussi de constituer une programmation attrayante** pour les spectateurs afin de générer suffisamment de recettes.
- Certains établissements mentionnent des négociations plus difficiles avec les distributeurs de films, qui requièrent plus de temps de projection et repoussent la sortie des blockbusters à l'automne pour maximiser le nombre d'entrées. Pour d'autres, il s'agit d'un enjeu déjà récurrent hors période de crise.
- **D'autres formes de loisirs estivaux apparaissent également en concurrence aux salles de cinéma** (bars et restaurants, mais également le championnat d'Europe de football...).

Les évolutions des conditions d'accueil du public sont citées comme une des principales difficultés par plus d'un tiers (39%) des répondants.

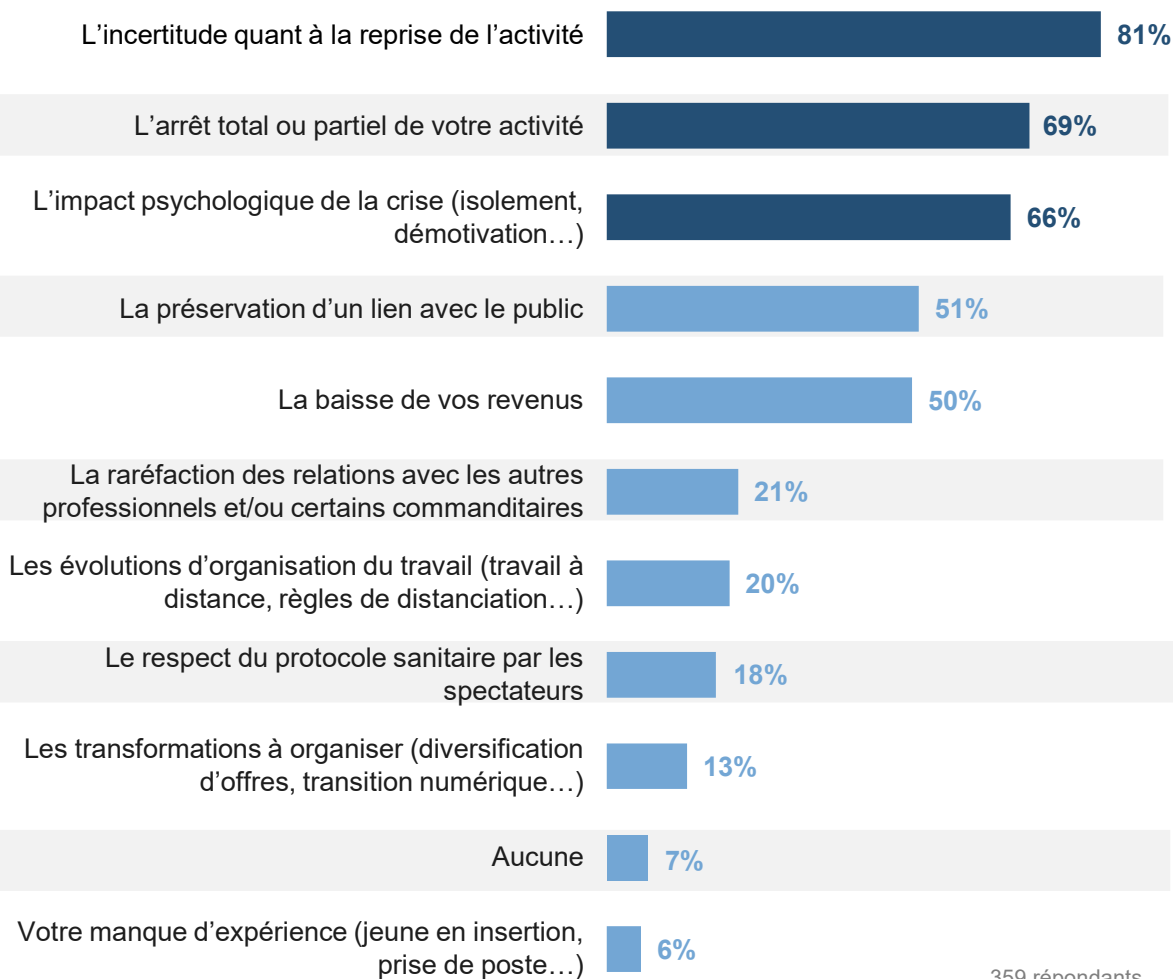
- **La réouverture des salles de cinéma au printemps 2021 est conduite en trois phases, qui imposent aux exploitants des protocoles sanitaires stricts, mais dégressifs.** L'organisation des conditions d'accueil impacte la rentabilité des exploitants, tant par les jauges d'accueil limitées du public (35%, puis 65%), que par la suppression des séances du soir, les plus fréquentées, du fait des couvre-feu. Le nombre de séances par jour est également réduit par l'obligation d'aérer les salles entre chaque projection. Les établissements doivent également s'adapter rapidement aux protocoles qui évoluent régulièrement.
- Les exploitants anticipent donc une reprise progressive de l'activité, et la gestion de la trésorerie est encore citée comme une difficulté par près de deux établissements sur cinq (39%).

Les difficultés ressenties par les salariés

La période prolongée d'activité partielle et ses conséquences sur les salariés (isolement, précarité...) sont les difficultés rencontrées pendant les périodes de fermeture les plus citées par les salariés

Quelles sont les principales difficultés que vous ressentez lors de la fermeture ?

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



359 répondants

Plus de 8 salariés sur 10 désignent l'incertitude quant à la reprise de l'activité comme l'une des principales difficultés ressenties pendant la fermeture des salles.

- Ils sont également près de 70% à mentionner l'arrêt total ou partiel de leur activité. De nombreux salariés, notamment dans les métiers de la technique ou de l'accueil, ont été placés en activité partielle durant la crise.
- **Après une première date de réouverture annoncée en décembre 2020, celle-ci a été repoussée à mai 2021. Les répondants déplorent notamment le manque de visibilité et l'incertitude quant à la reprise de l'activité** : outre l'impact psychologique, les établissements n'imaginaient pas rester fermés autant de temps, et n'ont pas pu prévoir de stratégies ou d'actions en conséquence pour accompagner les salariés.

Les deux tiers des salariés mentionnent également l'impact psychologique de la crise comme une difficulté.

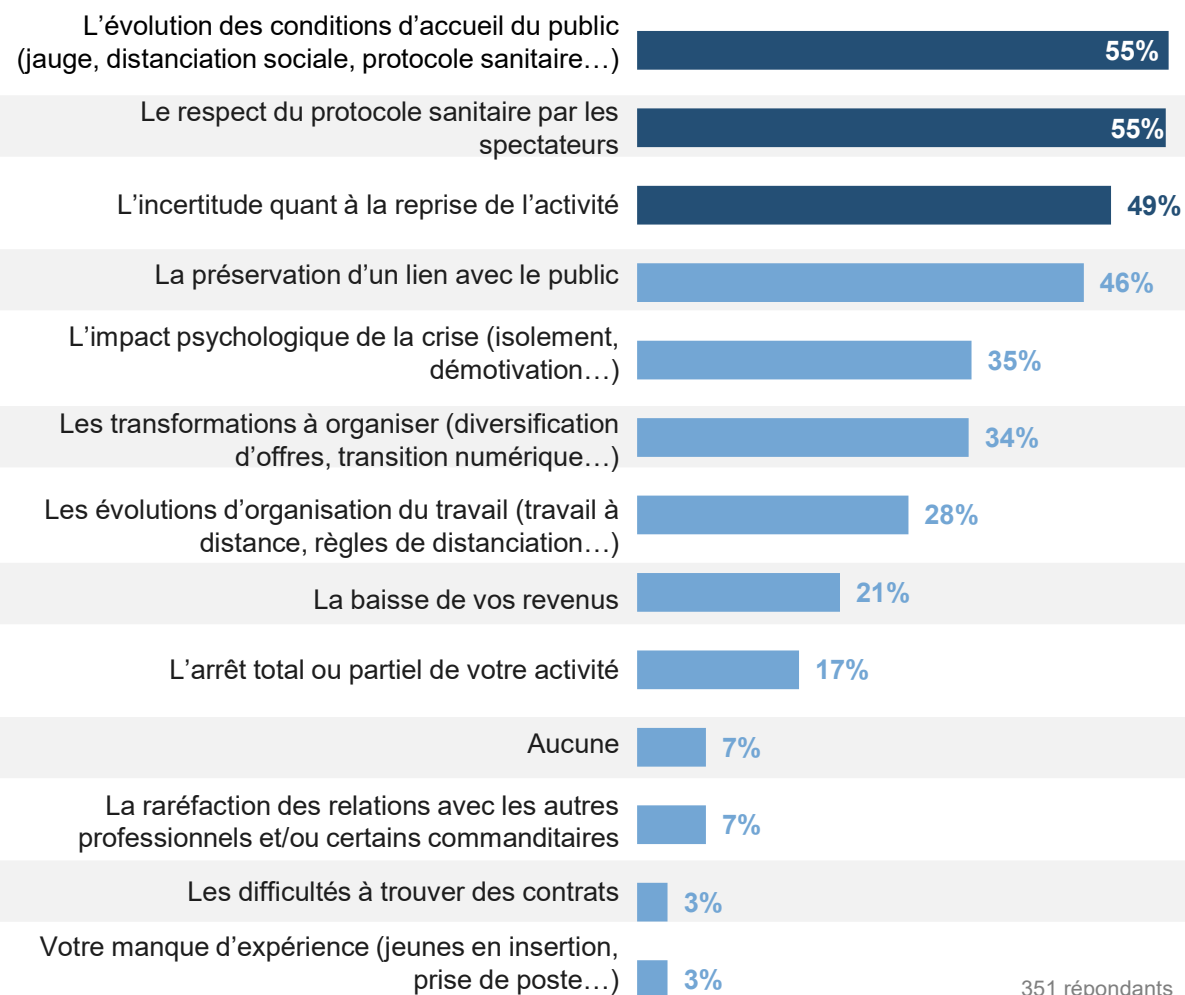
- Ils déplorent l'isolement qu'ils ont vécu, du fait de l'activité partielle, mais également l'impact d'être considérés comme des travailleurs « non essentiels » et la peur d'être exposés au virus en travaillant au contact des spectateurs. D'autres mentionnent la deuxième période de fermeture, à partir d'octobre 2020, et le report de la date de réouverture des salles en décembre, comme une période particulièrement démotivante.
- La crise sanitaire et la fermeture des établissements a placé certains salariés dans une situation de précarité financière. Si la baisse des revenus a affecté la moitié des répondants, les contrats à temps partiels dont le salaire n'a été versé qu'à hauteur de 85% ont été particulièrement touchés. 50% des exploitants ont compensé les salaires perdus pendant la crise.
- Enfin, l'impact psychologique de la crise et la démotivation a précipité **certains départs volontaires de la branche, où les salariés n'envisageaient plus de perspectives d'évolution.**

Les difficultés anticipées par les salariés

La mise en place et le respect du protocole sanitaire dans les salles de cinéma, ainsi que l'impact sur la sécurité des salariés et la relation-clientèle, sont les principales difficultés anticipées lors de la réouverture des salles de cinéma

Quelles sont les principales difficultés que vous anticipez à la réouverture ?

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



351 répondants

Plus de la moitié des salariés (55%) identifient l'évolution des conditions d'accueil du public comme une difficulté.

- L'évolution des conditions d'accueil est citée comme une difficulté par 62% des agents de cinéma et des animateurs, ainsi que 60% des agents de sécurité, et 70% des agents d'entretien. Il s'agit notamment de métiers travaillant à proximité du public.
- Les conditions d'accueil des clients varient selon les types de salles de cinéma : les salariés travaillant dans des établissements en circuit mentionnent un protocole sanitaire strict, élaboré au siège. La situation varie parmi les indépendants, où certains salariés déplorent un protocole insuffisant ou minimal. Cela engendre une inquiétude des professionnels quant à leur santé.

Plus de la moitié des salariés (55%) citent également le respect du protocole sanitaire, et la transformation induite de la relation clientèle.

- Plus que des vendeurs, les agents de cinéma estiment entretenir une vraie relation avec les spectateurs, et se décrivent davantage comme des conseillers. **La préservation d'un lien avec le public est citée comme une difficulté par 46% des salariés.**
- Ils déplorent la transformation de la relation-client avec la mise en place du protocole sanitaire : d'une part, les spectateurs sont plus inquiets, et d'autre part, les salariés doivent redoubler de vigilance pour s'assurer que les mesures sanitaires sont respectées, mais sans disposer de moyens de contrainte.

La moitié des salariés (49%) sont inquiets face au manque de visibilité sur la reprise de l'activité.

- Cette difficulté correspond à la reprise progressive de l'activité, au cours d'un protocole de déconfinement contraignant pour les établissements, et s'étendant sur trois phases. Tous les salariés ne sont ainsi pas revenus en poste dès la réouverture des salles, pour pallier à l'activité réduite.

1. MÉTHODOLOGIE

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

3. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4. STRATÉGIES MISE EN ŒUVRE FACE A LA CRISE

5. IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ

6. PROPOSITIONS D'ACTION OPERATIONNELLES



Crédits : source d'images PPT



Présentation des dispositifs de soutien existants et niveaux de recours



Les dispositifs généraux de soutien

Dans le contexte de la crise, les cinémas ont bénéficié des dispositifs de soutien transversaux mis en place par l'Etat, en particulier le fonds de solidarité, les prêts garantis par l'Etat ou l'activité partielle. Toutefois, ces soutiens se sont révélés insuffisants pour couvrir l'ensemble des situations des établissements de la branche, comme les plus grandes entreprises ou, au contraire, les cinémas publics en Régie Directe (environ 380 cinémas municipaux).

Mesure	Description
Activité partielle	Prise en charge d'une partie du coût de rémunération des salariés. Le salarié reçoit 70% de son salaire brut – soit environ 85% de son salaire net – et l'État verse à l'entreprise une allocation de 85% des indemnités d'activité partielle. Les CDDU sont éligibles sous conditions (<i>date de signature des contrats avant le 17 mars, puis le 10 décembre 2020; reste à charge parfois important pour les structures; impossibilité de cotiser pour le chômage et les cotisations sociales</i>).
Exonération cotisations sociales	Il s'agit d'exonération de cotisations et contributions sociales patronales pour les entreprises des secteurs les plus touchés. Ces exonérations concernent les cotisations dues jusqu'au 31 décembre 2020 pour les entreprises qui ont subi une interdiction d'ouverture au public à l'automne 2020.
Fonds de solidarité	Le fonds de solidarité est un dispositif de soutien à la trésorerie. Les entreprises peuvent prétendre à une aide compensant 20% de leur perte de chiffre d'affaires dans la limite de 200 000€, si elles ont fait l'objet d'une fermeture administrative ou perdu au moins 50% de leur CA. Il est accessible à toutes les entreprises, associations, commerce quelle que soit leur taille.
Délai de paiement échéances sociales/fiscales	Les entreprises qui connaissent une baisse de leur activité du fait des mesures décidées par les pouvoirs publics peuvent reporter tout ou une partie du paiement de leurs cotisations salariales et patronales.
Prêt Garanti par l'État - PGE	Le PGE est d'un montant maximum de 3 mois de CA 2019 ou 2 années de masse salariale pour les entreprises récentes. Aucun remboursement n'est exigé la 1ère année. L'entreprise peut soit rembourser immédiatement soit l'amortir sur 1 à 5 ans.
Report du paiement des loyers et factures	Les entreprises de moins de 250 salariés avec un CA inférieur à 50M€ et une perte de CA de plus de 50% peuvent bénéficier d'un report du paiement des loyers, factures d'eau, d'électricité et de gaz.

Les dispositifs sectoriels de soutien

En plus des dispositifs économiques et sociaux à destination des entreprises, l'Etat et le CNC proposent aux exploitants des aides sectorielles supplémentaires, et renforcent les aides accordées hors temps de crise. Au total, le plan de relance du CNC s'élève à 34,3 millions d'euros pour les exploitations cinématographiques, et le versement de ces dispositifs a commencé à la fin de l'année 2020.

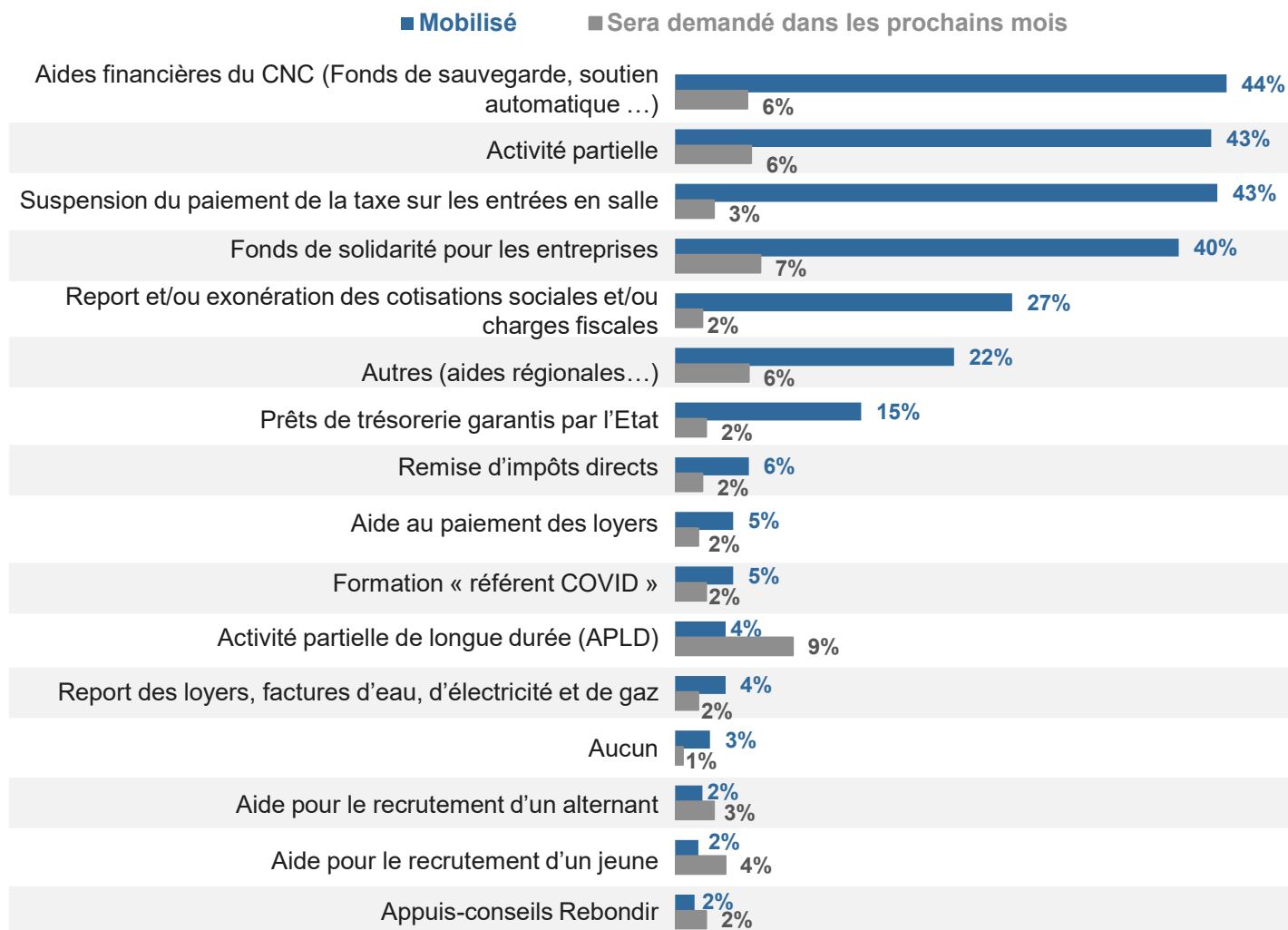
	Mesure	Description	Montant
Soutiens généraux (création et renforcement)	Fonds de compensation des pertes de recette	Dispositif exceptionnel mis en place par l'Etat face à l'impact de la crise sanitaire et des mesures de distanciation social. Il vise à compenser une partie des pertes de recettes de billetterie des salles de cinéma, sur la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2020.	40 M€
	Fonds de sauvegarde du CNC (avril 2021)	Dispositif de sauvegarde permettant de compenser une partie de l'absence de recettes, afin d'éviter tout risque de défaillance économique. Il repose sur un principe d'aide calculée au prorata de la part de marché respective de chaque cinéma, avec un abattement de 20% pour les grands circuits.	15 M€
	Annulation et remboursement de la TSA	Suspension du paiement au CNC des échéances de la taxe sur les entrées en salles de spectacles cinématographiques (TSA) sur toute la période comprise entre le 1er février et le 31 décembre 2020. Cette taxe est habituellement calculée au taux unique de 10,72% sur les recettes de billetterie.	37 M€
	Soutiens automatiques renforcés	Les établissements peuvent mobiliser par anticipation 30% des sommes inscrites sur leur compte de soutien pour faire face à des besoins de trésorerie en lien direct avec les conséquences de l'épidémie. Les petites et moyennes exploitations peuvent également bénéficier d'un soutien supplémentaire correspondant à une année d'aide, et 9 mois pour les circuits. Un deuxième volet a été ouvert en avril 2021 pour soutenir les investissements récents et futurs des salles afin que la période n'entrave pas leurs efforts permanents de modernisation.	30 M€
	Aide transversale de compensation de la perte d'activité	Visant à compenser une partie de la baisse des recettes des salles, le CNC ouvre en septembre 2021 un nouveau fonds qui s'adresse à tous les établissements cinématographiques dès lors qu'ils ont eu une activité en 2021 ou qu'ils peuvent justifier qu'au moins une séance payante devait être organisée en 2021 (établissements créés en 2020)	60 M€
<i>A ces aides, s'ajoute l'annonce d'un plan de compensation de 27 millions d'euros en faveur des exploitants pour faire face aux pertes liées au passe sanitaire.</i>			
Soutiens sélectifs (paiements anticipés et renforcement)	Renforcement de l'aide « Arts et Essai »	Habituellement attribué afin d'encourager la diversité de l'offre de films en salles, les salles de cinéma d'art et essai bénéficieront d'un soutien renforcé de 2 million d'euros en cette période de crise et d'un paiement anticipé des aides financières dès le mois d'avril 2021. Les structures « Arts et Essai » constituent un maillon essentiel de la diffusion de la culture sur le territoire et figurent parmi les plus fragiles au sein du secteur.	16,5 M€ (+2 M€)
	Aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence	Des aides financières sélectives sont attribuées aux exploitants privilégiant une programmation difficile et menant une politique d'animation dans un contexte concurrentiel. Dans le cadre de la crise sanitaire, le paiement de ces aides sera anticipé et versé dès le mois de mai 2021.	1,7 M€

Un recours aux dispositifs de soutien important lors de la crise

Durant la crise, les exploitants ont particulièrement mobilisé les aides spécifiques à l'exploitation cinématographique (CNC et aides régionales), ainsi que les aides de l'Etat visant à soulager la trésorerie (activité partielle, fonds de solidarité...)

Niveau de recours aux dispositifs de soutien pendant la crise selon les établissements

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS - 328 répondants



Les deux dispositifs les mobilisés par les établissements sont les aides financières du CNC et l'activité partielle.

- La majorité des établissements (53%) ont demandé à recourir aux aides financières du CNC pendant la crise. Seulement 42% des exploitants ont réellement mobilisé ces aides, ce qui peut s'expliquer par des dispositifs électifs.
- La quasi-totalité des établissements ayant demandé à bénéficier des mesures d'activité partielle (42%) y ont eu recours (41%).

Moins de 10% des établissements interrogés auront recours à un dispositif de soutien dans les mois à venir.

- Ce faible niveau de prévision souligne d'abord la baisse anticipée par les exploitants du nombre de dispositifs de soutien proposés dans les mois à venir. Il peut également signifier un certain optimisme des exploitants quant à une reprise rapide de l'activité dans les cinémas.
- Près d'un établissement sur 10 souhaite recourir à l'activité partielle de longue durée dans les mois à venir. Il s'agit essentiellement de cinémas indépendants (65% des réponses), de moins de 20 salariés (90%), ou situés dans des centres-villes de moins de 50 000 habitants (58%).
- Le principal enjeu pour les exploitants de cinéma dans les mois à venir repose davantage sur la **gestion de leur taux d'endettement** que sur le recours à de nouvelles aides.



Les réorientations stratégiques



Des enjeux juridiques autour de l'exploitation cinématographique

Afin d'accompagner la reprise de l'exploitation cinématographique, des actions ont été proposées par certains acteurs de la branche

Des mesures pour lutter efficacement contre le piratage des films

Selon l'étude de l'impact économique de la consommation illicite en ligne de contenus audiovisuels et de retransmissions d'évènements sportifs d'Hadopi, **en 2019, 11,8 millions de personnes ont regardé un programme de manière illicite**. Si ce nombre de pirates connaît une tendance baissière au fur et à mesure des années, les différents confinements ont amplifié ce phénomène (13,6 millions d'internautes en mars 2020). Le manque à gagner pour l'ensemble des acteurs (Etat, Organismes de gestion collective (OGC), CNC, Détaillant, Distributeur...) est estimé à 1,03 milliard d'euros. **Le manque à gagner pour les exploitants serait de 50 millions d'euros.**

Une décision du Conseil d'Etat concernant la loi « Sueur » qui restreint l'attribution de subventions pour la création de nouvel établissement

Selon la décision du 10 mars 2021 du Conseil d'Etat, il résulte de l'article L. 2251-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), éclairé par les travaux parlementaires ayant conduit à l'adoption de l'article 7 de la loi n° 92-651 du 13 juillet 1992, qu'une commune ne peut attribuer de subventions en vertu de ces dispositions qu'à un établissement de spectacle cinématographique qui réalise, à la date de la demande de subvention, quel que soit le nombre de ses salles, moins de 7 500 entrées en moyenne hebdomadaire ou qui a déjà fait l'objet, à la même date, d'un classement art et essai. Le Conseil d'Etat en déduit qu'**une telle subvention ne peut pas, en revanche, être attribuée pour permettre la création, par une entreprise existante ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacle cinématographique, d'un nouvel établissement de spectacle cinématographique.**

Une nouvelle proposition de chronologie des médias pour des démarrages accélérés des diffusions audiovisuelles

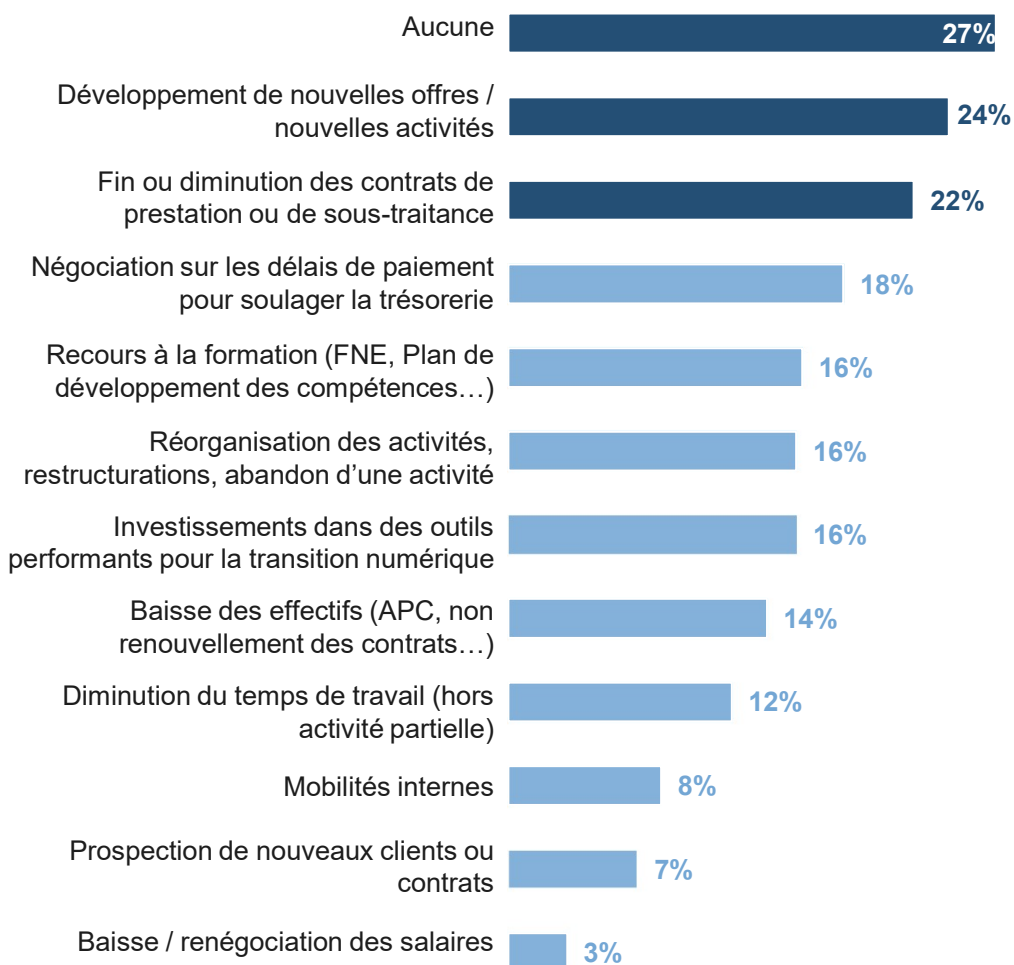
La transposition en droit français de la Directive sur les médias audiovisuels, la directive SMA, a entraîné un **nouveau cycle de négociation sur la chronologie des médias afin de mieux y intégrer les plateformes audiovisuelles** (Netflix, Amazon, Apple, Disney +...), que cette directive contraint à financer l'audiovisuel et le cinéma. Des négociations sous l'égide du CNC ont débuté au début de l'année 2021 après la transposition en droit français de la directive par une ordonnance parue fin décembre 2020 et un décret fixant les obligations de financement du cinéma des services de médias audiovisuels. Un cycle de consultations entre les organisations du cinéma d'une part et les diffuseurs d'autre part, a été organisé par le CNC pour conclure un **accord interprofessionnel** dont la date limite a été fixée au 31 mars 2021. Dans ce contexte, le CNC a proposé un nouveau projet d'accord sur la chronologie des médias qu'il a transmis le 14 juin aux professionnels dans l'espoir de le faire signer début juillet au Festival de Cannes. Cet accord n'a toujours pas été signé. La proposition d'accord remise par le CNC conforte la fenêtre de la salle : il n'y a **pas de modification concernant le délai après lequel un film peut sortir en DVD ou VOD à l'acte. Ce délai reste de 4 mois avec une dérogation à 3 mois pour certains films**. Concernant la fenêtre de télévision payante le texte fixe un délai de 8 mois lorsqu'il n'y a pas d'accord entre la chaîne payante et les professionnels et précise qu'un délai inférieur peut être fixé lorsqu'il y a un accord, sans fixer précisément ce délai.

Les stratégies déployées par les exploitants pour pallier la crise

Du fait du manque de visibilité, la majorité des exploitants n'ont pas mis en place de stratégie particulière durant la crise et ont avant tout cherché à maintenir le lien avec leur public sur les réseaux sociaux durant les fermetures

Quelles stratégies ont été mises en place par votre établissement lors de la crise pour parer à la situation ?

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS - 309 répondants



Durant la crise, près de trois établissements sur dix n'ont mis en place aucune stratégie pour parer à la situation.

- **Ce chiffre s'explique par le manque de visibilité des exploitants sur la reprise de l'activité durant la crise** : selon eux, il était difficile d'anticiper une période de fermeture si longue. Initialement, les salles de cinéma devaient rouvrir dès le mois de décembre 2020.
- **Face à cette incertitude, la majorité des exploitants ont avant tout mis en place des solutions provisoires pour maintenir le lien avec les spectateurs durant la crise.** Certains ont mis l'accent sur la communication, à travers les réseaux sociaux ou leur site internet : ils expliquent ne pas avoir mis en place de nouvelles stratégies sur ces canaux numériques, mais avoir développé, intensifié et adapté leurs usages, par exemple en proposant des animations en ligne, des quizz, des concours, des newsletters culturelles... Certains cinémas ont également profité de la nécessité d'entretenir le matériel technique pour diffuser des films à leurs salariés et maintenir le contact.
- **La durée de la fermeture a contraint certains exploitants à réduire ces activités en ligne**, témoignant d'un épuisement ou d'un « contact forcé » avec le public, notamment à partir de décembre 2020.

A court terme, près d'un quart (24%) des exploitants ont mis en place de nouvelles offres ou de nouveaux services.

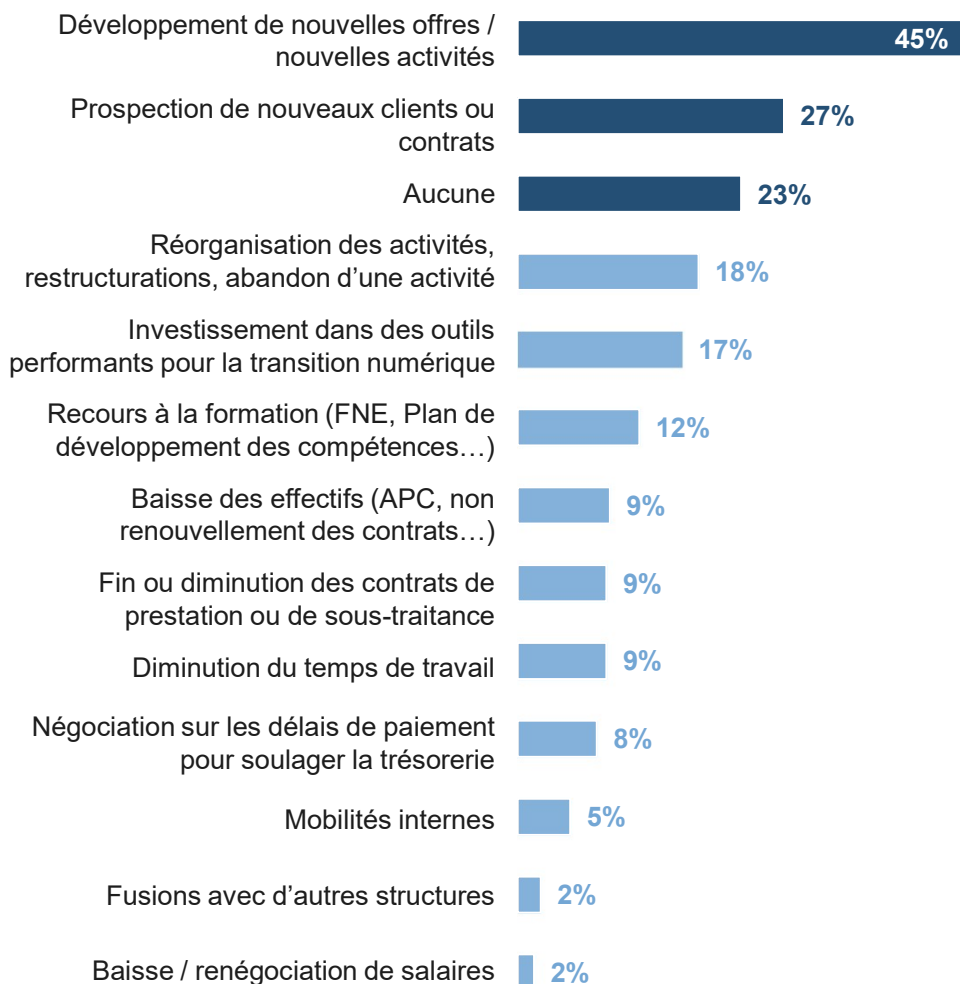
- **Une minorité d'exploitants se sont inscrit sur des plateformes de vidéos à la demande pendant la crise**, telles que La Toile ou la Vingt-cinquième heure, afin de proposer des recommandations de films à leurs spectateurs. L'intérêt du public pour ces services semble limité, comme la plus-value pour les exploitants. Leur pérennité après la crise est donc en réflexion.
- **D'autres ont développé leurs activités d'animation culturelle**, en ligne mais également en présentiel dans les établissements scolaires restés ouverts ou dans les salles lors de l'assouplissement des mesures sanitaires. Par exemple, certains ont organisé des ateliers pour réaliser des courts métrages.
- Enfin, certains cinémas ont mis profit la période pour organiser le développement de nouvelles prestations, comme la projection en plein air.

Les stratégies des exploitants dans les prochains mois

Les exploitants cherchent d'abord à développer les services de vente de places à distance et à renforcer l'offre de prestations et d'animations culturelles

Quelles stratégies pourraient être mises en place par votre établissement dans les prochains mois ?

Source : Enquête exploitants de site - KYU, CPNEF-EC, AFDAS - 299 répondants



Dans les mois à venir, près de la moitié (45%) des exploitants souhaitent mettre en œuvre de nouveaux services ou de nouvelles offres.

- Certains mentionnent la poursuite et l'intensification du développement de la vente de places en ligne, un service déjà proposé dans de nombreux établissements avant la crise. Le niveau de recours à la vente à distance est renforcé par les recommandations sanitaires, médiatiques et politiques d'achats à distance pour limiter les contacts. Dans certains cinémas, la vente à distance implique également des transformations plus profondes, comme la numérotation des sièges. Ce système permet de multiplier les ventes en ligne, mais réduit la flexibilité dans la programmation des séances.
- La crise a également renforcé la nécessité pour les salles de cinéma de proposer des services événementiels ou des animations culturelles, au-delà des activités traditionnelles de projection. En particulier, **les exploitants peuvent chercher à distinguer l'expérience du cinéma de la consommation d'œuvres cinématographiques en ligne** (plateformes de streaming, VoD...). Outre les animations culturelles classiques dans les cinémas indépendants (accueil des équipes de film, ciné-débats...), d'autres envisagent de nouvelles offres innovantes, comme la mise en place d'escape game dans les salles ou la diffusion de séries.

Près d'un quart (23%) des établissements ne souhaitent mettre en place aucune stratégie particulière.

- A l'inverse, certaines salles, notamment en zones rurales, affirment vouloir diminuer le nombre de séances proposées à la sortie de la crise. Selon leurs témoignages, l'activité ralentie a souligné l'épuisement des exploitants, mais également le comportement des consommateurs, et la faible rentabilité de certaines heures de séance. Il s'agit également de réduire le rythme des projections pour se concentrer sur le développement d'autres activités, comme l'événementiel ou l'animation culturelle.
- Dans les zones rurales, certaines salles souhaitent devenir de véritables tiers-lieu, permettant par exemple d'organiser des formations, des réunions par visioconférence, ou encore de proposer des réseaux wifi aux habitants.

Les stratégies des salariés pour pallier la crise

Face au manque de visibilité, les professionnels de la branche ont cherché à mettre à profit leur temps disponible durant les périodes d'inactivité (engagements associatifs, formations, webinaires...)

Quelles actions avez-vous menées pour faire face à la crise ?

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



351 répondants

Près de la moitié (44%) des salariés interrogés n'ont mis en place aucune stratégie particulière pour pallier la crise.

- Les professionnels soulignent le manque de visibilité sur la reprise de l'activité, les empêchant de mettre en place des stratégies. Ils déplorent également que leurs employeurs n'aient pas proposé d'actions concrètes (plans de formation, contact avec les salariés...).
- Des salariés ont choisi de mettre à profit leur temps disponible lors de l'activité partielle pour d'autres activités. Par exemple, **certain ont renforcé leurs engagements associatifs, bénévoles, ou leurs loisirs (activité sportive, potager, projets artistiques...)**.
- Près d'un salarié sur cinq a choisi de mener les stratégies de développement de nouvelles offres ou de nouveaux services, élaborées par les exploitants dans leur établissement. Dans les salles de cinéma en régie municipale, les salariés ont été mobilisés sur d'autres activités ou services municipaux. Par exemple, certains ont travaillé dans les centres de vaccinations.

Un quart (25%) des salariés ont suivi des formations pour développer de nouvelles compétences.

- Parmi les thématiques de formations relatives à l'activité de la branche, les professionnels répondants mentionnent, entre autres, la technique et l'entretien des cabines. D'autres formations plus générales, sur les réseaux sociaux, les outils de communication, les premiers secours ou le management ont également été organisées.
- Les salariés évoquent également la mise à disposition régulière de formations, webinaires et tables-rondes organisées par l'AFCAE (Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai) pendant la crise, ainsi que des visioconférences avec d'autres professionnels.
- Il peut également s'agir de formations sur des sujets extérieurs à la branche de l'exploitation cinématographique pour préparer une éventuelle reconversion professionnelle (apiculture, coach sportif...).

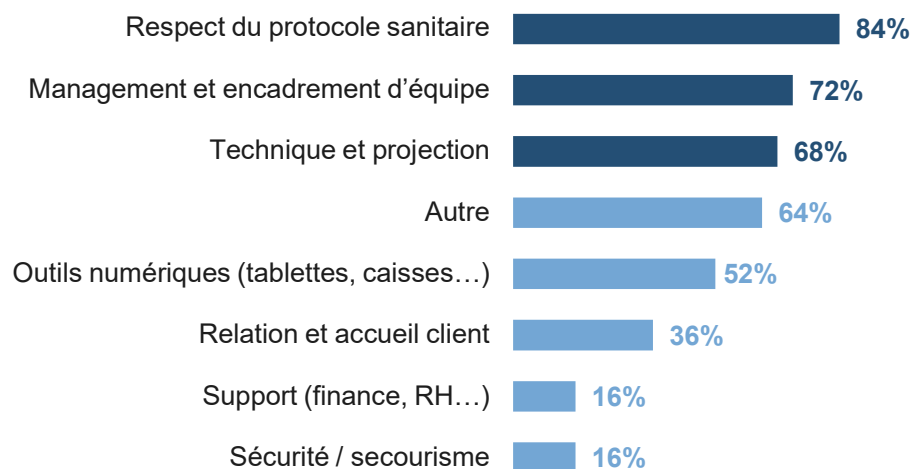
Les thématiques prioritaires de formation pendant la crise

Parmi les salariés, 13% ont spécifié la thématique de formation dont ils ont bénéficié. Parmi les établissements, 16% déclarent avoir mis en place une stratégie de formation, et 12% pourraient la mettre en place dans les mois à venir

Si vous avez eu recours à la formation, quelles en étaient les thématiques prioritaires ?

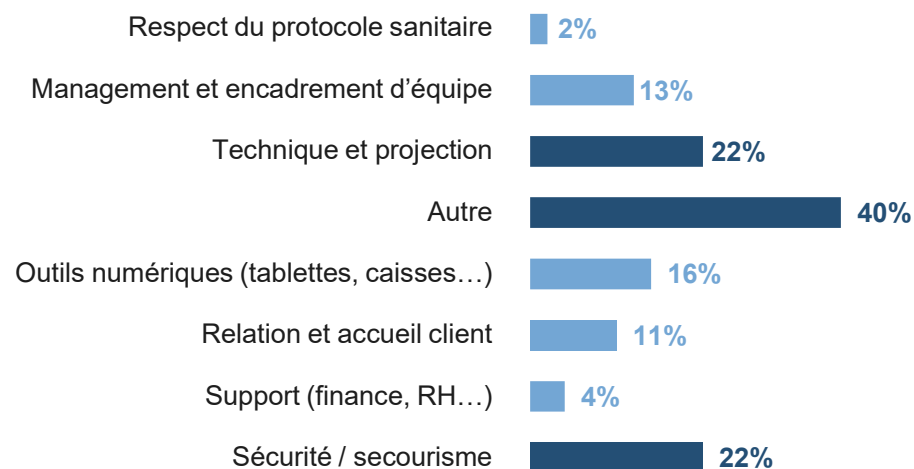
Source : Enquêtes exploitants de site et salariés de la branche - KYU, CPNE-EC, AFDAS

Selon les exploitants de site



50 répondants

Selon les salariés de la branche



45 répondants

Selon les exploitants de site, les thématiques prioritaires des formations organisées durant la crise étaient le respect du protocole sanitaire (84%) et le management et l'encadrement d'équipe (72%).

- Parmi les établissements en circuit, des protocoles sanitaires ont été élaborés à l'échelle des sièges et diffusés dans les établissements, puis aux salariés par le biais des formations. Dans d'autres types de cinémas, les exploitants ont tenté de s'approprier le protocole national et de l'adapter. Le management des équipes (72%) et la maîtrise des techniques et de la projection (68%) étaient aussi considérés prioritaires par les répondants.

Les salariés ont privilégié le recours à des formations sur des thématiques plus générales, qui ne concernent pas uniquement la branche de l'exploitation cinématographique.

- La majorité (40%) des salariés ayant eu recours à des formations durant la crise était sur des sujets « autre » - *détaillés dans la page suivante*. Il peut s'agir de thématiques proches du cinéma, comme l'écriture de films ou les droits culturels, mais également de formations applicables à d'autres secteurs, comme la gestion des réseaux sociaux ou la communication (écrite et orale).
- Certains salariés déclarent ne pas avoir disposé de suffisamment d'informations (sur leurs droits, les thèmes disponibles...), malgré leur intérêt, pour recourir à des formations, et déplorent l'absence de plan de formations, d'offres internes ou encore de référent formation dans leur cinéma.

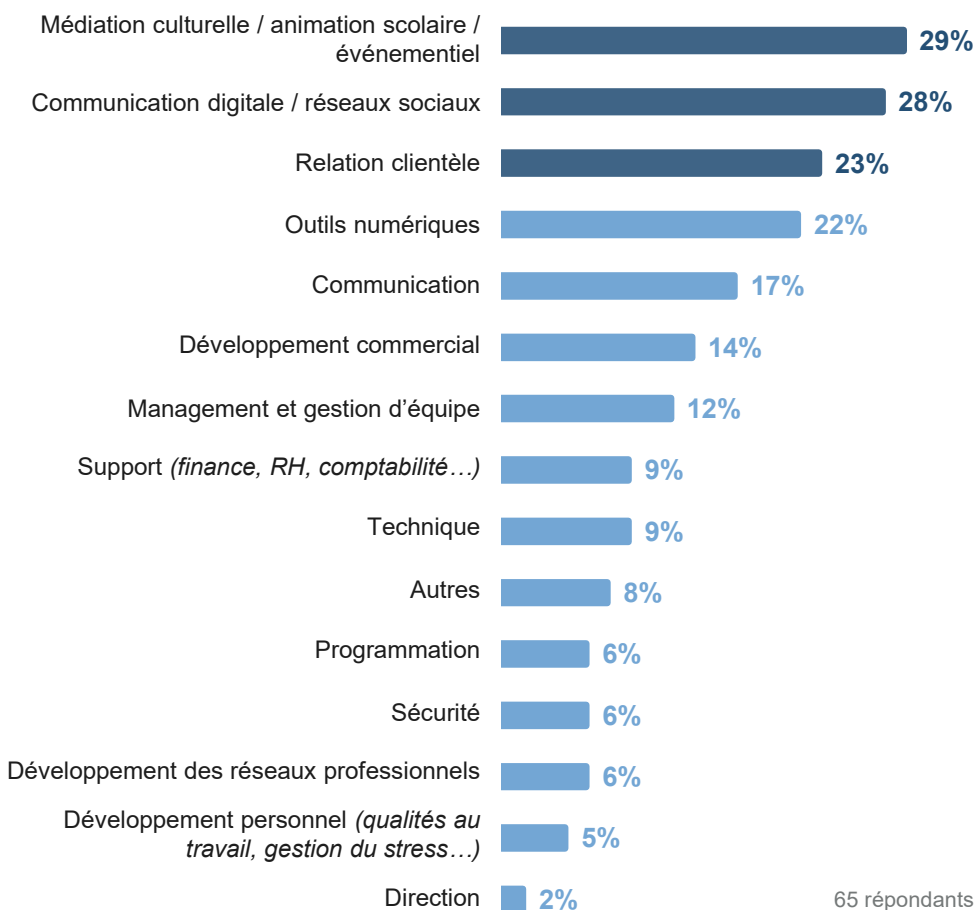
Les thématiques de formation clés pour l'avenir selon les exploitants de site et les salariés

Les thématiques clés pour l'avenir sont le développement de la médiation culturelle, ainsi que l'utilisation des outils numériques et la communication digitale. Ce travail est issu d'un retraitement des champs libres de l'enquête, selon les grandes thématiques de formation identifiées. Parmi les exploitants, la majorité des répondants sont issus d'établissements gérés par des associations (57%), et un quart (25%) sont des indépendants.

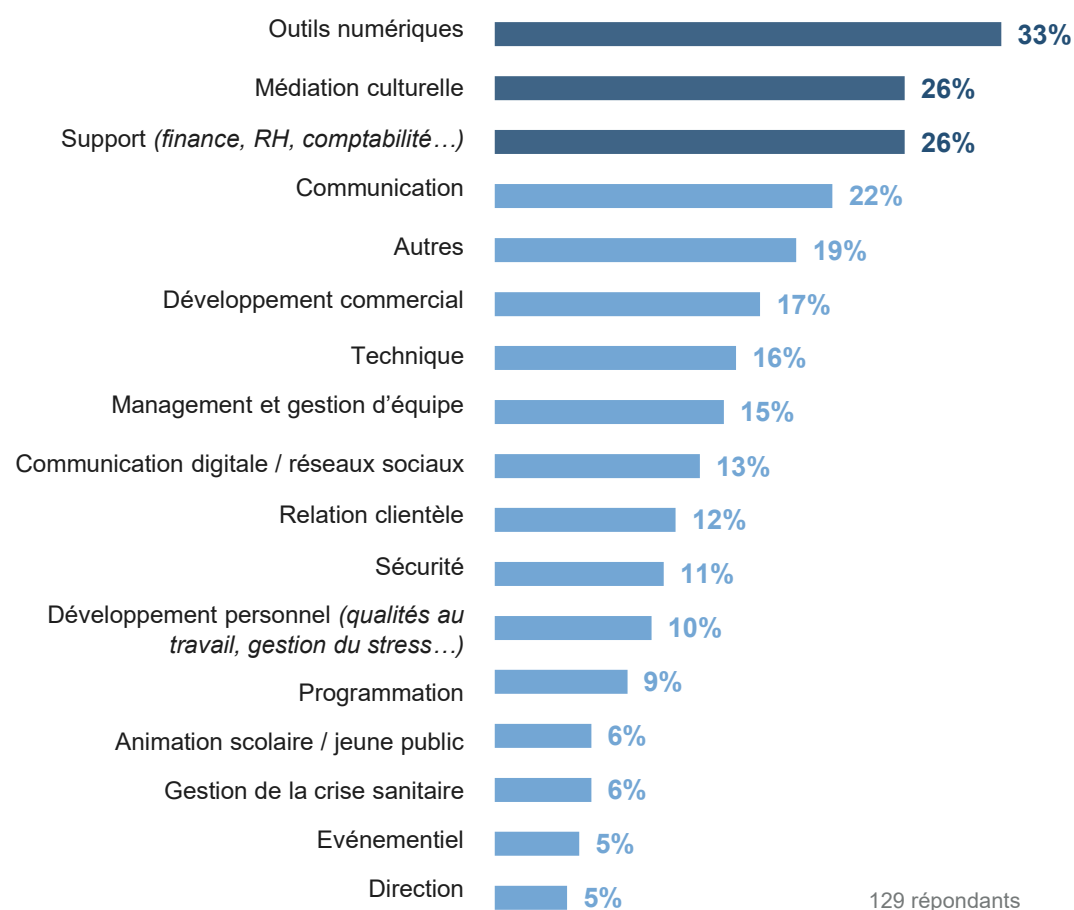
Quelles sont les thématiques de formation qui vous semblent clés pour l'avenir ?

Source : Enquêtes exploitants de site et salariés de la branche - KYU, CPNE-EC, AFDAS

Selon les exploitants de site



Selon les salariés de la branche



1. MÉTHODOLOGIE

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

3. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4. STRATÉGIES MISE EN ŒUVRE FACE A LA CRISE

5. IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ

6. PROPOSITIONS D'ACTIONNEMENTS OPÉRATIONNELLES



Crédits : source d'images PPT



Impact de la crise sur les métiers et les compétences

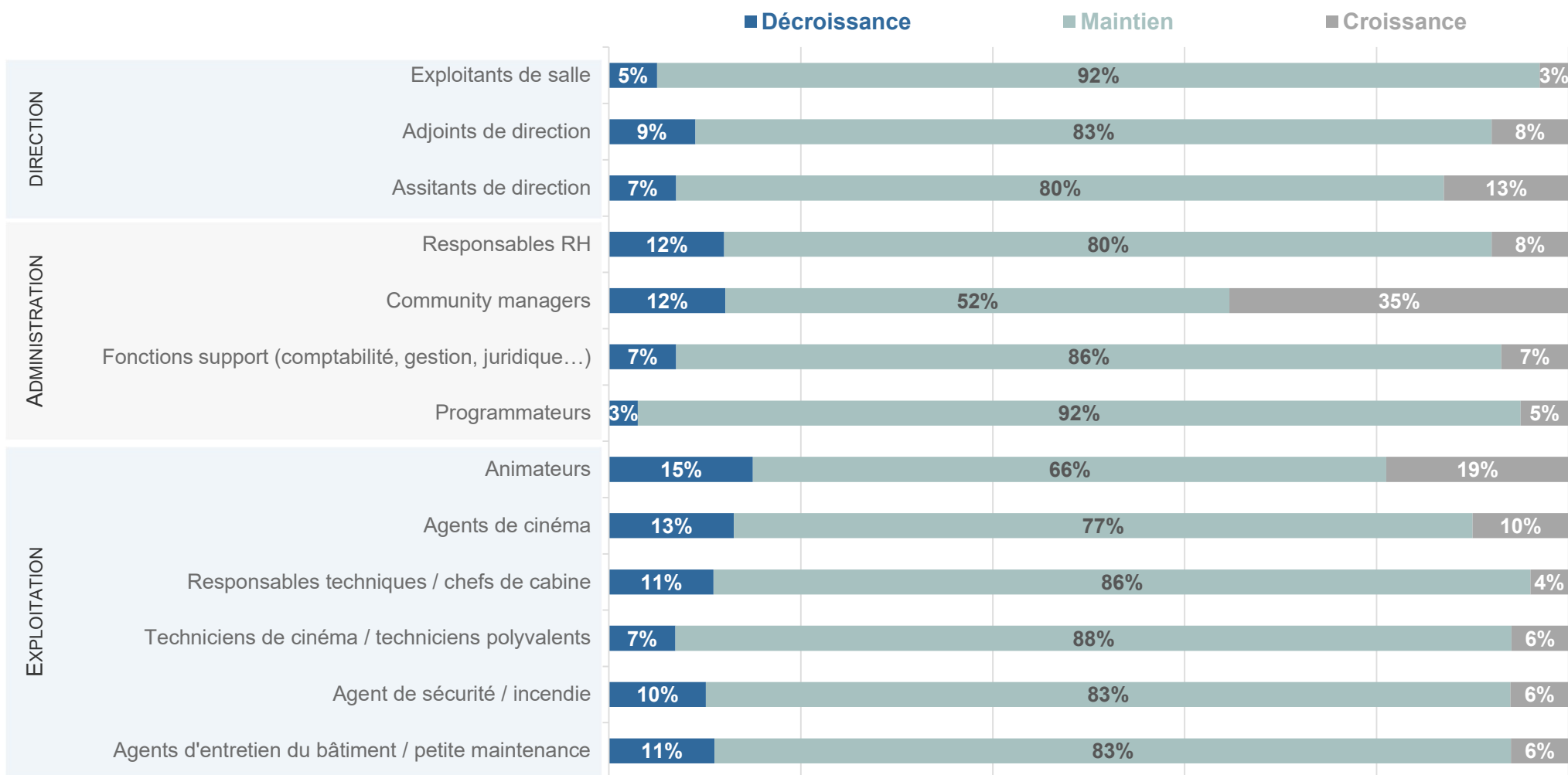


Les tendances d'évolution des métiers avant la crise

Avant la crise, le métier de community manager était en croissance dans 35% des établissements concernés, tandis que celui d'animateur déclinait dans un établissement sur cinq. Le métier d'exploitant est le plus stable (92% de maintien).

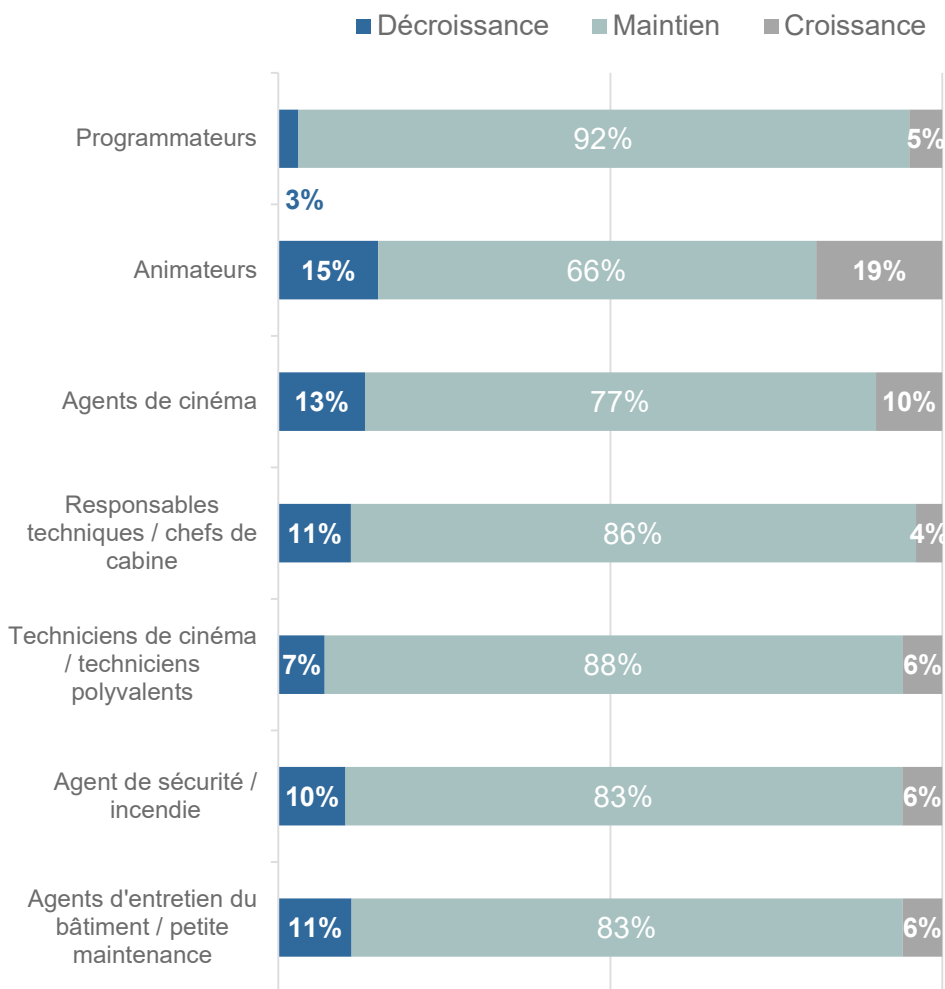
Dans votre établissement, comment avaient tendance à évoluer les recrutements de ces métiers/familles de métiers avant la crise ?

Source : Enquête exploitants de site, KYU, CPNE-EC, AFDAS - 328 répondants



Les tendances d'évolution des métiers d'exploitation

A l'exception des métiers d'animateur et de médiateur culturel qui sont davantage en croissance, les métiers de la famille de l'exploitation se maintenaient en moyenne avant la crise selon 83% des établissements



Source : Enquête exploitants de site, KYU, CPNE-EC, AFDAS - 328 répondants

La majorité des métiers dans la famille de l'exploitation cinématographique connaissaient plutôt une dynamique de stabilité avant la crise.

- En moyenne, l'ensemble de ces métiers se maintenaient au sein des établissements selon 82% des exploitants. Le métier de programmeur est considéré comme le plus stable (92%).
- **Avant la crise, l'effectif des agents de cinéma se maintenait selon 77% des répondants.** Les métiers liés à l'accueil des spectateurs ont connu peu d'évolution ces dernières années, si ce n'est l'intégration des nouveaux systèmes de réservation en ligne dans leurs tâches.
- **Dans les métiers de la technique, les nouvelles technologie (projection laser, 4K, écrans enveloppants, très grands écrans, son 3D, fauteuils 4DX...) ont demandé une forte montée en compétences** pour les techniciens et responsables techniques, en particulier dans les multiplexes. Ils ont également développé la polyvalence des salariés. Les effectifs restent toutefois stables dans 86% des cas pour les techniciens polyvalents, et dans 88% des cas pour les responsables techniques et chefs de cabine.

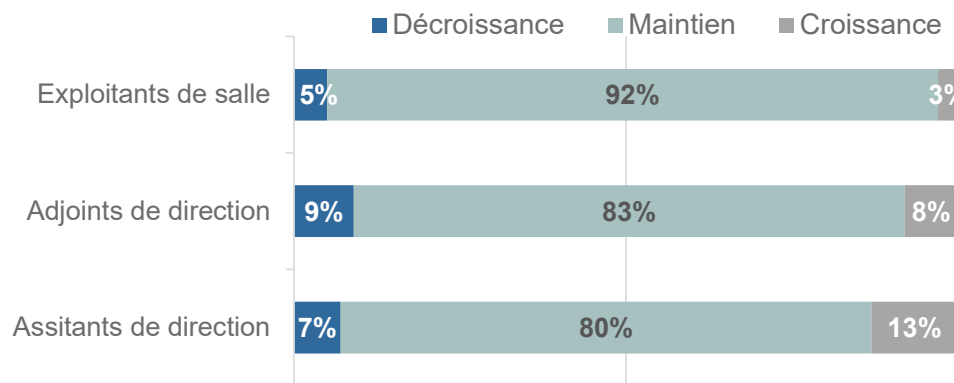
Avant la crise, le métier d'animateur était en croissance dans près d'un établissement sur cinq (19%).

- Selon la taille et le type d'établissement, le métier d'animateur peut se comprendre comme une fonction de management et d'encadrement des équipes, ou comme un poste de médiateur culturel
- La diversification de l'offre exigée par la concurrence dans les plus petites exploitations et les établissements classés « Arts et essai » demande une montée en compétences des salles de cinéma dans l'événementiel, la communication et la gestion de projet, mais aussi le numérique (billetterie en ligne, référencement de site, etc.). **Les exploitants soulignent ainsi plusieurs projets de recrutements avant la crise dans les métiers de la médiation culturelle ou de l'animation d'événements.**

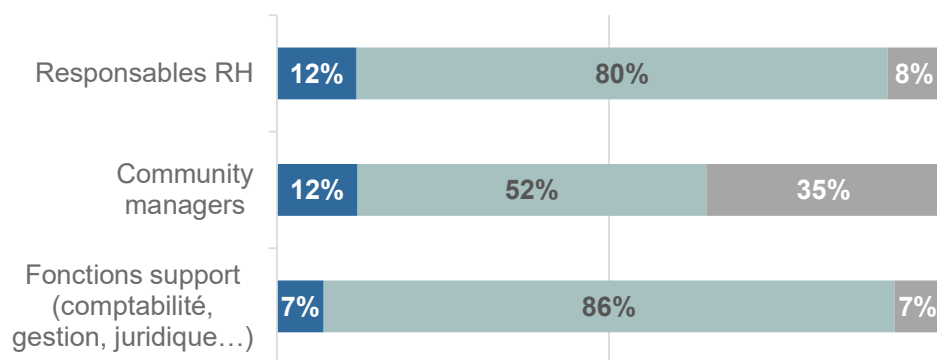
Les tendances d'évolution des métiers de direction et d'administration

Dans les métiers de la direction et de l'administration, les effectifs des métiers étaient plutôt stables avant la crise. Le poste de community manager s'est développé ces dernières années.

Métiers de direction :



Métiers d'administration :



Parmi les fonctions de direction, les métiers restaient stables avant la crise.

- En moyenne, 85% des exploitants répondants estiment que ces métiers se maintenaient dans leur établissement avant la crise. **Plus particulièrement, le métier d'exploitant de salle était stable dans plus de 9 établissements sur 10.**
- **Selon 13% des répondants, le métier d'assistant de direction connaissait une croissance.** Ce chiffre peut s'expliquer par les efforts d'agrandissement du parc cinématographique français menés par les exploitants au cours des dix dernières années, et encouragés par les politiques publiques régionales.

Dans les métiers de l'administration, les community managers étaient en croissance avant la crise dans plus d'un tiers (35%) des établissements répondants.

- **Ce chiffre s'explique par l'intensification de l'usage des réseaux sociaux dans les salles de cinéma,** pour communiquer avec les spectateurs sur l'actualité de l'établissement (tarifs, horaires des séances, nouvelles sorties, événements ...), mais également pour proposer des animations ou du contenu culturel accessible en ligne.
- La dynamique plutôt stable des autres métiers de l'administration, dont les responsables RH (80% des répondants) et les fonctions supports (86%) s'explique à la fois par l'arrivée d'outils informatiques et d'automatisation, et par le développement d'expertises techniques propres à ces nouveaux logiciels. **Pour les exploitants, notamment dans les plus grandes exploitations, il est désormais difficile de maîtriser l'ensemble des compétences administratives.**

Source : Enquête exploitants de site, KYU, CPNE-EC, AFDAS - 328 répondants

Les métiers particulièrement « fragilisés » au sein de la branche

Selon les exploitants et les salariés interrogés, les principaux métiers fragilisés par la crise sont les agents de cinéma et les techniciens de cinéma. Ces métiers représentent la majorité des salariés de la branche.

Principaux métiers fragilisés selon les exploitants et salariés de la branche

Source : Enquêtes exploitants de site et salariés de la branche - KYU, CPNE-EC, AFDAS



Les métiers d'agent de cinéma (54%) et de technicien polyvalent (43%) sont considérés comme les plus fragilisés selon les exploitants et les salariés.

- Cela s'explique par le large recours à l'activité partielle pour ces professionnels, qui ne pouvaient pas exercer lors de la fermeture des salles, ni recourir au télétravail. Cette situation pourrait se poursuivre selon le niveau de reprise de l'activité, et certains salariés mentionnent des difficultés à retrouver leurs habitudes de travail ou une perte de motivation après une longue période d'arrêt.
- Selon leur situation économique, les établissements envisagent des baisses d'effectif dans les métiers d'agent de cinéma : du non-remplacement des départs, à des réflexions sur des licenciements. Les salariés craignent des conditions de travail en sous-effectif.
- Parmi les métiers particulièrement fragilisés, près d'un tiers (31%) des salariés citent les programmeurs. Ce ressenti est partagé par la moitié (50%) des salariés des cinémas monoécrans, et par en moyenne 43% des salariés de la famille de métier de l'exploitation.

La crise ralentit également le développement de certains métiers au sein des établissements.

- Près d'un quart (24%) des établissements citent le métier d'exploitant comme l'un des plus touchés. Les exploitants de salles en régie municipale ou déléguée ne sont pas concernés, puisqu'ils disposent du statut de fonctionnaire territorial. Les salariés (31%) mentionnent plutôt le métier de programmeur.
- Le poste d'animateur est cité par 15% des exploitants et 28% des salariés. Il peut à la fois faire référence à un poste de responsable d'équipe dans les moyennes et grandes exploitations, ou à un métier tourné vers l'animation culturelle. Certains répondants mentionnent avoir repoussé leurs projets de recrutement dans la médiation culturelle : il s'agissait du remplacement de départs volontaires, mais également d'ouverture de postes pour développer l'organisation de prestations culturelles.

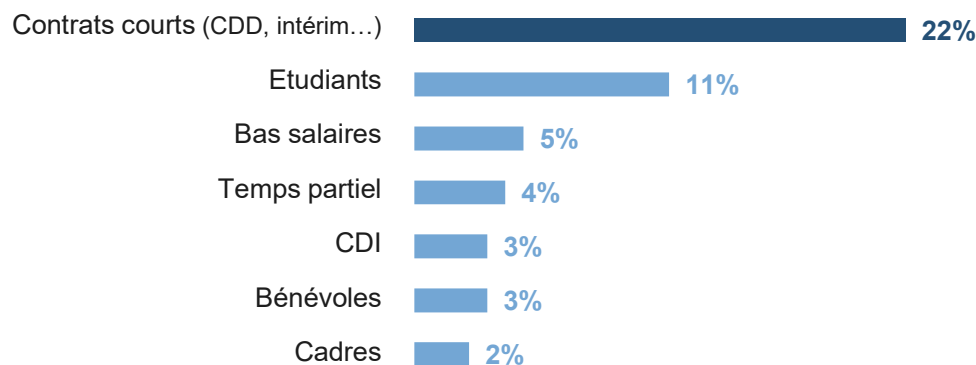
Les profils qui ont particulièrement souffert de la crise

Selon près d'un quart des professionnels de la branche, les contrats courts (22%) et les moins de 30 ans (24%) sont les plus touchés par la crise. Ces données sont issues d'un retraitement des champs ouverts de l'enquête.

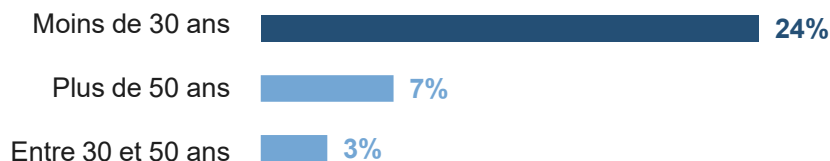
Autres profils (âge, genre, contrat de travail...) qui ont particulièrement souffert de la crise selon les professionnels

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNE-EC, AFDAS - 123 répondants

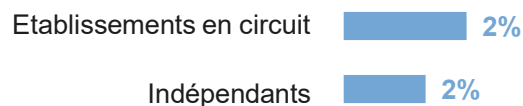
Types de contrat les plus fragilisés par la crise :



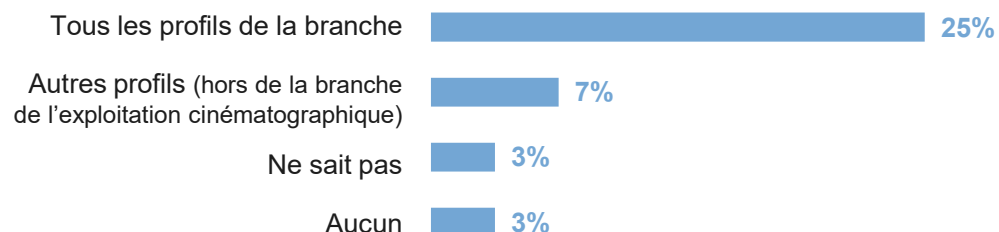
Tranches d'âge les plus touchées par la crise :



Types d'établissements les plus touchés par la crise :



Autres réponses des professionnels :



Selon les professionnels répondants, les profils les plus fragilisés sont les étudiants (11%) et les jeunes de moins de 30 ans (30%).

- Ils occupent notamment des emplois à temps partiels, parmi les agents de cinéma, et en particulier dans les plus grands établissements afin de pallier aux périodes de forte activité dans les salles de cinéma.
- **De manière générale, les profils occupant les postes les plus précaires (bas salaires, temps partiels, contrats courts...) sont les plus cités comme fragilisés.**

Un quart (25%) des répondants cite l'ensemble des profils de la branche comme particulièrement fragilisé par la crise.

- Selon eux, l'ensemble des métiers, mais également des contrats ou de tranches d'âge ont été touchés : 3% des répondants considèrent que les CDI ont été particulièrement fragilisés, ainsi que 2% pour les cadres. Enfin, 3% citent les bénévoles : il s'agit notamment des établissements gérés par des associations.
- Les établissements en circuit (2%), comme les salles de cinéma indépendantes (2%) sont cités par les professionnels parmi les types d'établissements fragilisés par la crise.

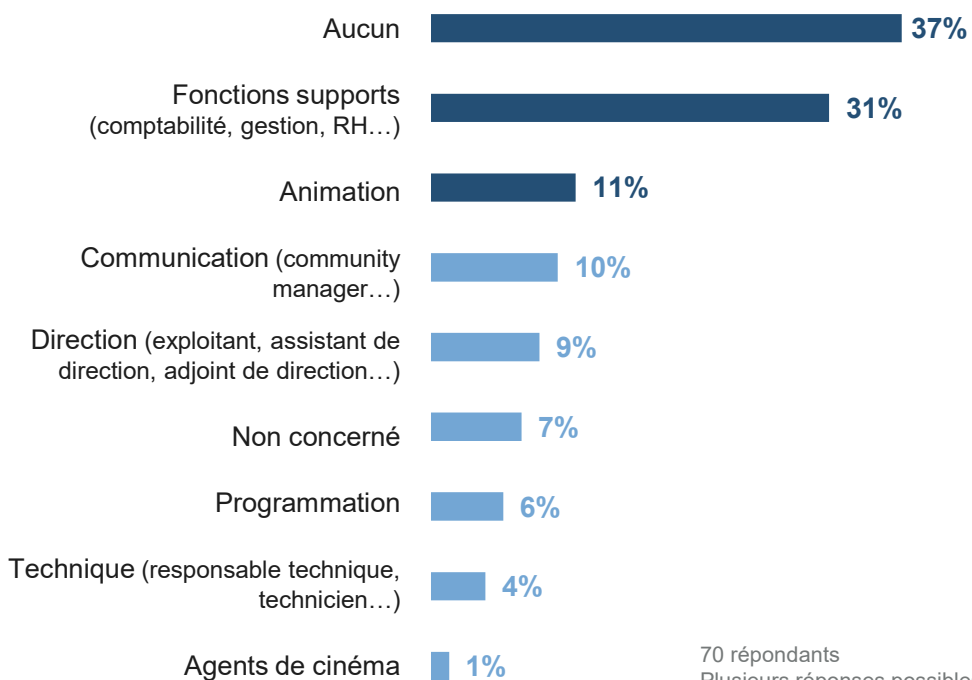
Les profils et les activités qui se maintiennent le mieux selon les répondants aux enquêtes

Environ 40% des exploitants de site estiment qu'aucun métier n'a été plus sollicité durant la crise : parmi eux, plus de la moitié (54%) sont des établissements de 0 à 5 salariés, où la poly compétence est accrue. Selon les salariés, les fonctions support ont été plus demandées durant la crise. Ce travail est issu d'un retraitement des champs ouverts de l'enquête.

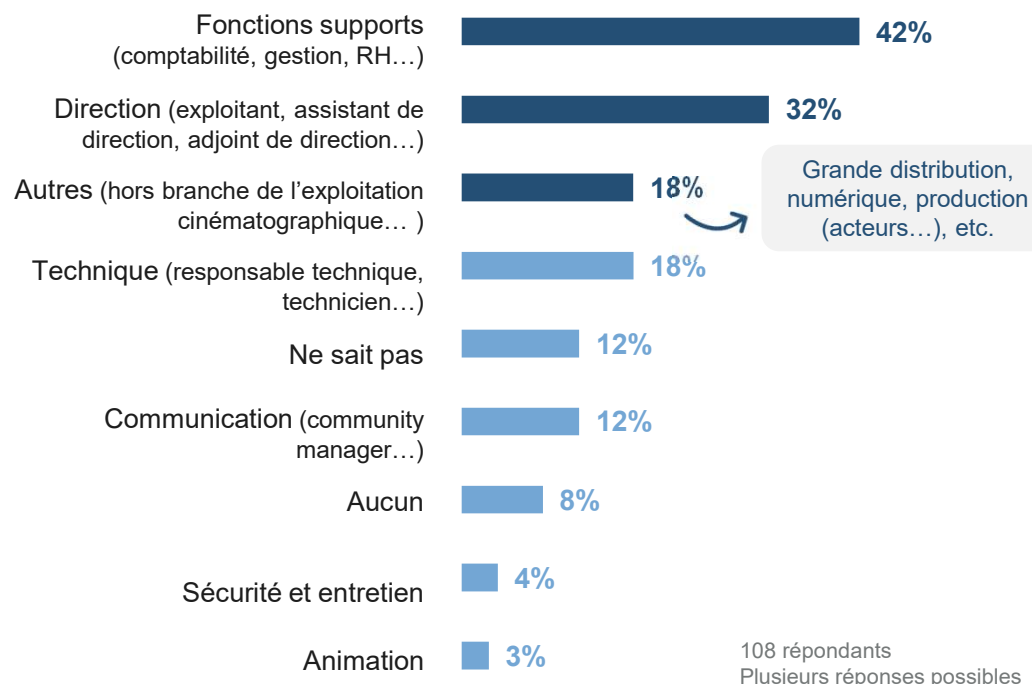
Principaux profils autant, voire plus, demandés durant la crise

Source : Enquêtes exploitants de site et salariés de la branche - KYU, CPNE-EC, AFDAS

Selon les exploitants de site



Selon les salariés de la branche



Les fonctions support semblent s'être le mieux maintenues durant la crise selon les salariés (42%) comme les exploitants de site (37%). Les avis divergent sur les autres profils.

- Les métiers des fonctions supports pouvaient s'exercer en télétravail et étaient chargés du recours aux dispositifs d'aide, de la gestion interne ou encore des fiches de paie. Ces tâches ont été particulièrement importantes durant la crise sanitaire.
- Face à la crise, les métiers de la technique se sont maintenus selon près d'un salarié sur cinq (18%). Ils sont notamment intervenus pour la maintenance des équipements durant les périodes de fermeture. Selon les salariés, les métiers de la direction se sont également davantage maintenus (42%) que les exploitants (9%), grâce au développement de nouvelles activités ou à l'élaboration de réorientations stratégiques.
- Pour un exploitant de site sur dix, les responsables communication étaient davantage sollicités, notamment pour maintenir le contact avec les spectateurs.

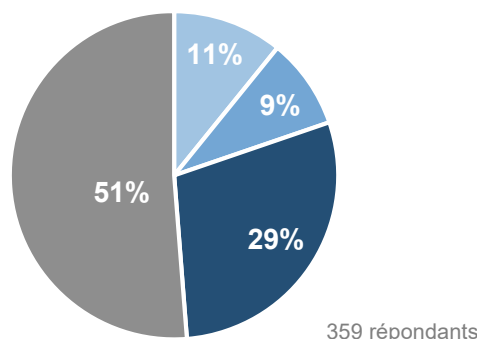
Les transitions professionnelles envisagées

La moitié des salariés ne souhaitent pas quitter la branche de l'exploitation cinématographique, tandis que d'autres envisagent des reconversions professionnelles, avant tout dans des secteurs connexes (culture, commerce...).

Pour faire face à la crise envisagez-vous de chercher du travail hors de l'exploitation cinématographique ?

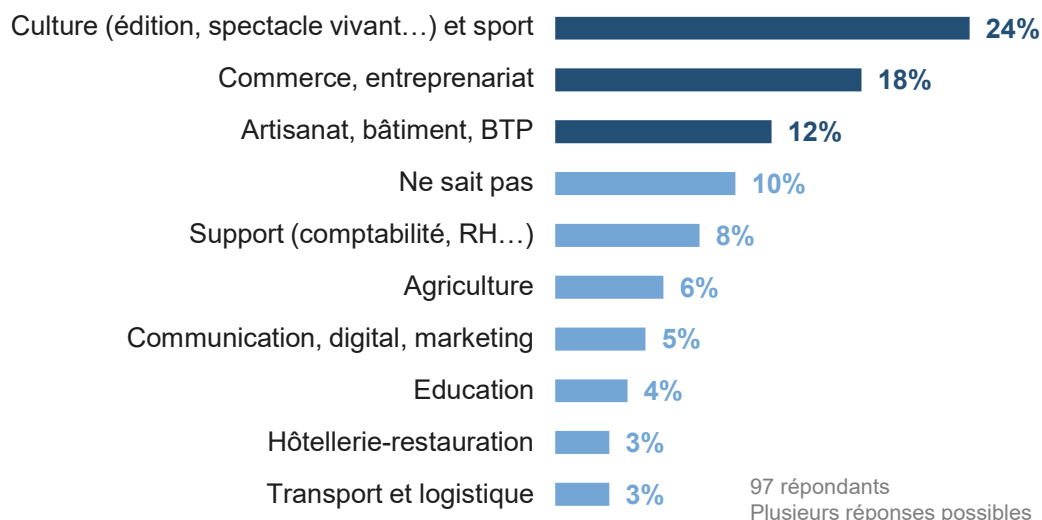
Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS

- Oui, c'est déjà fait
- Oui, probablement dans les mois qui viennent
- Peut-être, j'y réfléchis
- Non



Dans quel(s) secteur(s) cherchez-vous ou comptez-vous chercher ?

Source : Enquête salariés de la branche - KYU, CPNEF-EC, AFDAS



Face à la crise, certains professionnels se tournent vers d'autres secteurs pour trouver de l'emploi.

- Plus d'un professionnel sur dix parmi les salariés interrogés cherche déjà un emploi en dehors de la branche de l'exploitation cinématographique, **9%** envisagent de le faire dans les mois à venir et **29%** y réfléchissent.
- La majorité des salariés (**71%**) envisagent cette recherche hors secteur comme une véritable **transition professionnelle**, mais **29%** la considèrent comme une **solution d'attente**.

Il peut s'agir de projets qui étaient déjà envisagés auparavant, mais également d'ambitions qui se sont dessinées ou ont été renforcées lors de la crise. L'activité réduite a permis à certains professionnels de découvrir d'autres secteurs ou de disposer de suffisamment de temps pour se renseigner, se former et chercher un autre emploi.

Ces transitions professionnelles s'envisagent d'abord dans des secteurs proches de l'exploitation cinématographique.

- Les secteurs connexes à la branche sont cités en premier par les répondants souhaitant se reconvertir, comme la **culture** (édition, spectacle vivant, artiste-auteur...) et le **sport** (24%), le **commerce et l'entrepreneuriat** (18%), où les salariés peuvent retrouver une véritable relation-clientèle, ou encore les **fonctions support** (8%).
- D'autres professionnels mentionnent des secteurs plus éloignés, comme l'artisanat et le bâtiment (12%) ou encore l'agriculture (6%).

Parmi les reconversions professionnelles envisagées ou en cours, **44%** nécessitent de suivre une formation (CAP, formation universitaire, formation interne...). Des questions se posent autour du financement des transitions professionnelles, ainsi que sur l'accompagnement des salariés de la branche dans la réalisation de ces projets et de la définition des réorientations possibles.

Certains points d'inquiétude soulevés par les professionnels

A la suite des départs non-remplacés dans la branche (étudiants, reconversions professionnelles, retraites anticipées...) et du non-renouvellement des contrats courts, les professionnels anticipent une situation de sous-effectif à venir. Ces ressentis sont issus de l'analyse qualitative des champs ouverts et des entretiens auprès des exploitants et salariés.

Le départ des salariés étudiants

Selon les établissements, la branche de l'exploitation cinématographique emploie des étudiants à temps partiels (CDI ou CDD) pour pallier la forte activité le soir, les week-ends, ou durant les vacances scolaires. Ils occupent avant tout des métiers d'agent de cinéma (caisse, confiserie, contrôle des billets...). Dans certains cinémas, la proportion de salariés étudiants peut atteindre environ la moitié des effectifs.

Face à la crise, les établissements enregistrent des départs d'étudiants qui retournent dans leur région d'origine suite aux cours à distance ou qui quittent la branche à la fin de leurs études. Ce constat reste à nuancer dans d'autres établissements, où aucun départ des salariés étudiants n'a été enregistré, notamment grâce au recours à l'activité partielle.

Les reconversions professionnelles hors de la branche

Pour certains salariés qui envisageaient une reconversion professionnelle, la crise sanitaire a agit comme un catalyseur, en leur laissant davantage de temps disponible pour se renseigner sur d'autres secteurs à la suite de la réduction de leur activité dans l'exploitation cinématographique, mais également en leur permettant de cumuler un second emploi. Certains salariés témoignent également avoir eu recours à des dispositifs d'accompagnement dans leur reconversion professionnelle (orientation, conseils, aides financières...).

Certains salariés expliquent leur volonté de se reconvertir par la crise sanitaire : du fait des risques sanitaires encourus en travaillant à proximité des spectateurs, mais également de la réduction de leur activité ou de la perte des primes. D'autres soulignent le manque de perspectives d'évolution et l'absence de plan de formations pour monter en compétences, soumis à la mobilité géographique le cas échéant. Ils citent également des problèmes plus structurels dans la branche, comme le manque de certifications diplômantes ou appropriées à la réalité du terrain, ou encore les contraintes liées au métier (travail le soir, les week-ends, valorisation des salaires...).

Le non-renouvellement des départs et des contrats courts

Outre les départs volontaires face à la crise et le turn-over naturel (contrats étudiants, départs à la retraite...), les professionnels interrogés témoignent d'une réduction des effectifs suite au non-renouvellement des contrats courts (CDD, intérim...), à l'arrêt des périodes d'essai, et au gel des embauches durant la crise sanitaire et la fermeture des établissements, sans perspective de réembauches à court ou moyen terme.

Certains salariés redoutent l'impact de la diminution des effectifs à la reprise de l'activité, notamment sur leur charge de travail ou sur l'organisation des postes. Ils témoignent du développement de la poly compétence afin de maîtriser l'ensemble des métiers de l'exploitation cinématographique, et du recours accru aux nouvelles technologies (bornes de commandes, caisses libres services, billetterie en ligne...) pour anticiper la réduction des effectifs et le coût du travail.

1. MÉTHODOLOGIE

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

3. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4. STRATÉGIES MISE EN ŒUVRE FACE A LA CRISE

5. IMPACTS SUR LES MÉTIERS, LES COMPÉTENCES, LES AIRES DE MOBILITÉ

**6. PROPOSITIONS D' ACTIONS
OPÉRATIONNELLES**



Crédits : source d'images PPT

Les enjeux d'accompagnement des exploitants et des salariés de l'exploitation cinématographique

Face à la crise, deux enjeux principaux ont été identifiés pour les salariés et les exploitants de la branche.

1

Accompagner les exploitants et les salariés dans la reprise d'une activité transformée par la crise sanitaire

Lors de la crise sanitaire, les exploitants ont connu une concurrence croissante avec les autres plateformes de diffusion des œuvres. Face à ces nouveaux acteurs et aux enjeux qu'ils entraînent pour les salles, les exploitants souhaitent valoriser l'**expérience du cinéma** : près de la moitié (45%) d'entre eux envisagent de mettre en place de **nouvelles offres ou de nouveaux services** dans les mois à venir. Parmi les stratégies les plus citées, les exploitants mentionnent notamment le développement des activités de **médiation culturelle**.

La grande majorité des salariés ont connu une **activité réduite, voire totalement arrêtée** durant la fermeture des salles : 83% d'entre eux étaient en activité partielle entre le mois de mars 2020 et mai 2021, et seulement 32% ont poursuivi leur activité en télétravail. Parmi les métiers, les **agents de cinéma** et les **techniciens polyvalents** ont été particulièrement touchés. De nouveaux enjeux apparaissent donc autour de l'**accompagnement des salariés dans la reprise de leur activité** en présentiel et de nouveau à temps plein : il s'agit notamment d'adapter les **techniques de management** à une situation inédite.

Les relations avec le public ont également été affectées par la crise sanitaire. Près de la moitié (45%) des exploitants citent le **maintien d'un lien avec le public** comme l'une des principales difficultés rencontrées durant la crise, et encore 30% le mentionnent pour les mois à venir. Ils témoignent d'un sentiment d'inconfort lié de la communication via les canaux numériques après une si longue période de fermeture. Les **enjeux de transition numérique** (communication, réseaux sociaux, offre de service...) sont donc d'autant plus renforcés dans la branche.

2

Favoriser la professionnalisation des salariés

Parmi les principaux facteurs d'évolution identifiés dans la branche, l'impact de l'intensification des usages et des outils numériques, mais également l'évolution de la concurrence et de la diversification de l'offre, ont été renforcés par la crise sanitaire. Ces transformations impactent les pratiques des exploitants et les **besoins en compétences des salariés**. D'une part, les professionnels tendent à devenir de plus en plus **poly compétents** sur l'ensemble des métiers de la branche (projection, accueil du public, vente...), et d'autre part, ils doivent posséder des **compétences particulièrement techniques** afin de maîtriser les technologies émergentes. L'offre de formation doit donc être adaptée à ces nouvelles attentes, aussi bien de la part des salariés que des exploitants. Parmi les thématiques de formation clés pour l'avenir, un tiers (33%) des salariés citent les **outils numériques**, et 29% des exploitants de site mentionnent la **médiation culturelle**, ou encore la **communication digitale** et les **réseaux sociaux**.

Durant la crise, la période prolongée d'inactivité pour la majorité des salariés de la branche a également précipité l'élaboration de **projets de reconversion**. En effet, ils ont pu mettre à profit ce temps disponible pour réfléchir ou se former à de nouveaux métiers. La moitié (49%) des salariés envisagent de quitter la branche ou y réfléchissent. Dans 24% des cas, ces reconversions sont préparées dans des secteurs proches de l'exploitation cinématographique (spectacle vivant, édition, sport...). Dans ce cadre, et pour accompagner les salariés dans leur **évolution professionnelle**, dans la branche comme en dehors, les compétences acquises doivent être valorisées par des certifications. En particulier, les compétences transversales à plusieurs secteurs doivent être mises en valeur au cours de formation ou dans des parcours types.

5 axes de travail pour répondre à ces enjeux

Synthèse des axes de travail proposés

Les pistes d'actions suivantes ont été évoquées au cours des enquêtes, des entretiens et du groupe de travail mené au cours de cette étude. Elles sont conditionnées à l'attribution d'un financement spécifique et à la mise à disposition de moyens humains.

Enjeu 1 : Accompagner les exploitants et les salariés dans la reprise d'une activité transformée par la crise sanitaire

1

Renforcer l'attractivité des métiers de la branche par le biais d'actions de valorisation des métiers et de fidélisation des salariés en poste

2

Accompagner le développement du métier de médiateur au service des salles de cinéma, par le biais d'action de formation notamment

Enjeu 2 : Favoriser la professionnalisation des salariés

3

Créer une offre de formations certifiantes pour des compétences transversales afin de favoriser l'évolution professionnelle des salariés de la branche

4

Valoriser les compétences des salariés de la branche en mobilisant le dispositif de VAE

5

Développer des actions de formation en lien avec les compétences de community management afin d'assurer une communication de proximité avec le public

Enjeu 1 : Accompagner les exploitants et les salariés dans la reprise d'une activité transformée par la crise sanitaire

Deux axes de travail ont été proposés dans le cadre de l'enjeu 1.

1

Renforcer l'attractivité des métiers de la branche par le biais d'actions de valorisation des métiers et de fidélisation des salariés en poste.

Objectif :

- Construire une politique d'attractivité des métiers de la branche afin d'assurer un vivier suffisant de candidats dans les années à venir.
- Encourager les échanges entre exploitants et salariés.

Recommandations

- **Cibler les métiers où les tensions de recrutement sont importantes et les territoires étant particulièrement concernés par ces problématiques.**
- **Créer et diffuser des contenus de communication sur les métiers de la branche** afin de les valoriser et d'attirer de nouveaux profils.
- **Mener une enquête sur les profils de salariés au sein de la branche** et identifier les raisons de leur choix de statut et parcours.
- **Caractériser des cibles de recrutement et identifier des relais pour les adresser** : centres de formation et écoles préparant aux métiers de la branche (initiale et continue professionnelle), conseillers d'orientation, conseillers en évolution professionnelle...
- **Identifier un argumentaire de branche** à mettre en avant pour les établissements qui rencontrent des difficultés de recrutement.
- Développer une boîte à outils à destination des entreprises de la branche recensant les bonnes pratiques pour communiquer avec les salariés à des moments clés : intégration, entretiens annuels... (par exemple un livret d'accueil)
- **Mettre en place des politiques de QVT** en proposant par exemple des actions de cohésion d'équipe.

Public touché

- Salariés
- Exploitants

Acteurs impliqués

- Afdas
- Branche
- Organismes de formation

Échéance

- Dès que possible

2

Accompagner le développement du métier de médiateur au service des salles de cinéma, par le biais d'action de formation notamment, afin de favoriser les échanges entre exploitants et les opérateurs en région.

Objectif :

- Développer l'action d'animation et les interactions avec les publics, en particulier auprès des plus jeunes.
- Travailler avec les opérateurs régionaux afin d'adapter les dispositifs au maillage territorial des salles de cinéma et à leurs besoins.

Recommandations

- **Favoriser la mise en place dans l'ensemble du territoire national des conventions de coopération entre les DRAC et le CNC** afin de financer des postes de médiateurs mutualisés :
 - S'inspirer des régions où ces dispositifs ont été mis en place, comme la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie ou la région Auvergne-Rhône-Alpes.
 - Communiquer à l'échelle des DRAC pour inciter au rapprochement avec le CNC et à la mise en place de budgets communs.
- **Dans les régions où les dispositifs sont déployés**, mettre en place des outils pour favoriser leur recours par les exploitants :
 - Impliquer les associations, réseaux et groupements de salles ou d'exploitants afin d'inciter à la mutualisation des ressources.
 - Construire un argumentaire sur les avantages des médiateurs mutualisés et le communiquer auprès des publics cibles (notamment dans les salles de proximités, situées en zone rurale, dans les petites exploitations, et dans les exploitations en régie municipale ou associative)
- **Développer une offre de formation spécifique « médiateur en réseau » pour assurer un vivier de candidats et valoriser les compétences** :
 - Exemple de compétences à acquérir : nouer des partenariats de projets, gérer l'ensemble des acteurs internes et externes en coordonnant les actions selon un cahier des charges, administrer des projets culturels...

Public touché

- Exploitants, cinémas Arts et essai notamment

Acteurs impliqués

- Afdas
- CNC et DRAC
- Exploitants

Échéance

- Conditions optimales de reprise réunies

Enjeu 2 : Favoriser la professionnalisation des salariés

Trois axes de travail ont été proposés dans le cadre de l'enjeu 2.

3

Créer une offre de formations certifiantes pour des compétences transversales afin de favoriser l'évolution professionnelle des salariés de la branche.

Objectif :

- Répondre aux préoccupations des entreprises et de leurs salariés en proposant des formations adaptées aux nouveaux besoins identifiés.
- Accompagner les salariés dans leur évolution professionnelle hors de la branche.

Recommandations

- **Procéder à une analyse de l'offre de formation disponible** au sein de la branche et s'assurer de sa cohérence avec les besoins en formation exprimés par les exploitants de salle et les salariés de la branche.
- **Développer une offre de formation pour répondre aux enjeux identifiés dans la branche**, et même au-delà de la branche en favorisant l'interbranche lorsque cela est possible :
 - **Métiers du « hall »** : accueil, gestion des stocks...
 - **Compétences transversales** : gestion de conflit, communication...
- **Accompagner les salariés dans leur accès aux certifications** :
 - **Pour l'ensemble des salariés**, sensibiliser aux bénéfices de la certification et communiquer dessus (évolutions professionnelles, valorisation des compétences...)
 - **Pour intégrer de nouveaux salariés**, communiquer sur l'offre de formation existante, rendre accessible ces formations au plus grand nombre
 - **Pour les salariés souhaitant quitter la branche**, identifier des parcours de formation type selon les proximités et évaluer la faisabilité de ces passerelles, en s'appuyant notamment sur les professionnels locaux de l'emploi
- **Mettre en avant et développer le recours aux formations à destination des compétences techniques** notamment les CCP récemment créés par la branche.

Public touché

- Salariés

Acteurs impliqués

- Afdas
- Branche
- Organismes de formation

Échéance

- Dès que possible

4

Valoriser les compétences des salariés de la branche en mobilisant le dispositif de VAE.

Objectif :

- Fidéliser les salariés, au sein de leur exploitation et de la branche, en favorisant les évolutions professionnelles internes.
- Impliquer les exploitants afin de renforcer le recours à la VAE et la reconnaissance des compétences des salariés.

Recommandations

- **Auprès des exploitants, promouvoir les bénéfices de la VAE pour la montée en compétence des salariés au sein des salles de cinéma**, afin de les impliquer dans l'effort de sensibilisation des salariés :
 - Exemple d'argumentaire soulignant les avantages de la VAE : diminution des coûts associés à la formation grâce à la réduction de la durée des parcours de formation, recrutement facilité, salariés fidélisés, etc.
- **Identifier et promouvoir auprès des salariés des parcours type d'évolution professionnelle réalisés grâce à la VAE**, au sein des plus petites exploitations comme des plus grands établissements en circuit :
 - Exemple de compétences valorisables après plusieurs années d'expérience professionnelle dans la branche : accueil clientèle, comptabilité... Permettant d'accéder progressivement à des postes de management ou de direction
- **Accompagner les professionnels dans la formalisation des dossiers de VAE en préparant un guide pratique** à destination des salariés :
 - Rédiger un support synthétique et clair reprenant les grandes étapes et les éléments nécessaires pour présenter un dossier de VAE
 - Afin d'en favoriser la diffusion, varier les formats et les supports du guide pratique (vidéo, brochure synthétique...)
 - Communiquer ces supports auprès des salariés et des managers des salles de cinéma, notamment à travers les acteurs locaux de l'emploi-formation

Public touché

- Exploitants de site
- Salariés

Acteurs impliqués

- Afdas
- Branche

Échéance

- Dès que possible

Enjeu 2 : Favoriser la professionnalisation des salariés

Trois axes de travail ont été proposés dans le cadre de l'enjeu 2.

5

Développer des actions de formation en lien avec les compétences de community management afin d'assurer une communication de proximité avec le public.

Objectif :

- Adapter les usages de communication des salles de cinéma aux pratiques digitales et aux nouvelles attentes des spectateurs afin de maintenir un lien et de garantir l'attractivité des salles.

Recommandations

- **Valoriser les compétences liées à l'animation de communautés** en développement dans la branche auprès des exploitants de salle et des salariés
 - Auprès des exploitants, souligner les nouveaux enjeux autour de la digitalisation des salles (vente de places en ligne, diffusion des programmes, communication avec le public...) et les intérêts du métier de community manager au sein des salles de cinéma
 - Auprès des salariés, mettre en valeur des parcours de reconversion vers le métier de community manager, en soulignant les compétences communes ou les possibilités d'évolution professionnelle (dans la branche et en dehors)
- **Former les salariés de la branche au métier de community manager :**
 - Identifier des compétences transversales ou des passerelles avec certains métiers de la branche et créer des parcours de formation menant à ce métier
- **Adapter ou promouvoir les formations en lien avec le métier de community manager** pour en favoriser le recours en diversifiant les formats : modules courts, guides pratiques, formation en distanciel...
 - Identifier l'offre de formation en communication et marketing déjà proposée dans la branche et l'enrichir par des savoirs et compétences spécifiques à l'animation de communautés en ligne (culture web, stratégie social media...)

Public touché

- Métiers de direction et de l'administration
- Salariés (animateurs)

Acteurs impliqués

- Afdas
- Branche
- Organismes de formation

Échéance

- Dès que possible

Pour aller plus loin...

En lien avec le développement des échanges entre les branches et l'OPCO Afdas, proposer des actions de mutualisation dans le cadre de réponse à des appels à projet.

- Par exemple, les **appels à projet pour les actions de formation en lien avec le SSIAP.**



ANNEXES





Enquête à destination des exploitants de site



Enquête à destination des exploitants de site

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE *Enquête à destination des exploitants de site*

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE *Enquête à destination des exploitants de site*

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



Madame, Monsieur,

La branche de l'exploitation cinématographique est particulièrement affectée par la crise sanitaire et économique de la Covid 19. La commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'exploitation cinématographique et l'Afdas, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, avec le ministère du Travail, souhaitent **mesurer l'impact de la crise actuelle sur les emplois et les compétences, afin de proposer des actions d'accompagnement opérationnelles adaptées** (développement de prestations d'appui conseil, création de formations spécifiques, recherche de financements complémentaires...).

Pour porter la voix des professionnels de l'exploitation cinématographique auprès des pouvoirs publics, votre participation est essentielle.

10 minutes suffisent pour compléter ce questionnaire et apporter votre contribution à cette initiative collective. Nous nous engageons à garantir la confidentialité des données et l'anonymat des personnes ayant répondu.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous pourrez consacrer à ce projet important pour l'ensemble des professionnels de l'exploitation cinématographique française.

Votre établissement et sa situation au 31/12/2019

Êtes-vous...

De combien d'écrans votre établissement dispose-t-il ?

- 1 écran
- 2 à 3 écrans
- 4 à 5 écrans
- 6 à 7 écrans
- 8 à 11 écrans
- 12 écrans et plus

Enquête à destination des exploitants de site

Quel était l'effectif salarié (individus) de votre établissement au 31/12/2019 (CDI, CDD, Alternants, Stagiaires) ?

- 0 salariés
- 1 à 5 salariés
- 6 à 10 salariés
- 11 à 20 salariés
- 21 à 30 salariés
- 31 à 40 salariés
- 41 à 50 salariés
- 50 salariés et plus

Où se situe votre établissement ?



Où est localisé votre établissement ?

- En centre-ville - plus de 100 000 habitants
- En centre-ville - entre 50 000 et 100 000 habitants
- En centre-ville - moins de 50 000 habitants
- En périphérie d'une ville
- Dans une zone commerciale
- Dans un centre commercial
- Dans un village ou en zone rurale (moins de 3 000 habitants)
- Autre (veuillez préciser)

Dans votre établissement, comment avaient tendance à évoluer les recrutements de ces métiers/familles de métiers avant la crise ?

	Décroissance	Maintien	Croissance	Non concerné
Exploitants de salle / Gérants / Directeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Adjointes de direction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Assistants de direction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Responsables RH	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Programmateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agents de cinéma (caissiers, ouvreurs, responsables confiserie...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Responsables techniques / Chefs de cabine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Techniciens de cinéma / techniciens polyvalent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agents de sécurité / incendie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agents d'entretien du bâtiment / petite maintenance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Community managers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonctions supports (comptabilité, gestion, juridique...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres tendances d'évolution des recrutements pour des métiers / familles de métiers non cités ci-dessus :

Enquête à destination des exploitants de site

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE *Enquête à destination des exploitants de site*

afDas
DEMAIN SERA FORMATION

 PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

 **MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par


kyu

Impacts de la crise sur votre établissement

Par rapport à votre chiffre d'affaires réalisé en 2019, comment se situe votre chiffre d'affaires 2020 ?

- Baisse de 80% et plus
- Baisse de 76% à 80
- Baisse de 71% à 75%
- Baisse de 61% à 70%
- Baisse de 51% à 60%
- Baisse de 41% à 50%
- Baisse de 31% à 40%
- Baisse de 21% à 30%
- Baisse de 11% à 20%
- Baisse de 1% à 10%
- Maintien
- Hausse

Pouvez-vous quantifier cette hausse de chiffre d'affaires ? Comment l'expliquez-vous ?

Par rapport à décembre 2019, comment a évolué le nombre total de salariés (individus en CDI, CDD, Alternants, Stagiaires) au sein de votre établissement en 2020 ?

- Baisse de 80% et plus
- Baisse de 76% à 80%
- Baisse de 71% à 75%
- Baisse de 61% à 70%
- Baisse de 51% à 60%
- Baisse de 41 à 50%
- Baisse de 31 à 40%
- Baisse de 21 à 30%
- Baisse de 11 à 20%
- Baisse de 1 à 10%
- Maintien
- Hausse

Pouvez-vous quantifier cette hausse d'effectifs ? Comment l'expliquez-vous ?

Quels sont les métiers (3 maximum) qui ont été particulièrement fragilisés par cette crise (mise en activité partielle, perte d'emplois, besoin en requalification vers un autre métier...) ?

- Exploitants de salle / Gérants / Directeurs
- Adjoints de direction
- Assistants de direction
- Responsables RH
- Programmeurs
- Animateurs
- Agents de cinéma (caissiers, ouvreurs, responsable confiserie...)
- Responsables technique / Chefs de cabine
- Techniciens de cinéma / techniciens polyvalents
- Agents de sécurité / incendie
- Agents d'entretien du bâtiment / petite maintenance
- Community managers
- Fonctions supports (comptabilité, gestion, juridique...)
- Autre (précisez svp)

Enquête à destination des exploitants de site

Selon vous, pourquoi ces métiers ont-ils été particulièrement fragilisés ?

A l'inverse, quels sont ceux qui ont été autant voire plus demandés ?

Quelles sont les principales difficultés (3 maximum) que vous avez rencontrées pendant les périodes de fermeture en 2020 ?

- Aucune
- Le manque de visibilité sur la reprise de l'activité
- La veille sociale, financière et administrative et sa mise en œuvre
- La programmation et les retards dans le calendrier de sortie des œuvres cinématographiques
- Les variations d'activité (fermetures administratives, restrictions sanitaires, couvre-feu...)
- Les évolutions d'organisation du travail (télétravail, protocole sanitaire...)
- Les évolutions des conditions d'accueil du public (jauge, protocole sanitaire...)
- La gestion de la trésorerie (baisse d'activité...)
- La gestion du personnel (activité partielle, démotivation, turnover, peur du virus...)
- Les transformations internes à organiser (diversification offres, transition numérique, transition écologique...)
- La préservation d'un lien avec votre public
- Le respect du protocole sanitaire par les spectateurs
- Autre (Veuillez préciser)

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

Enquête à destination des exploitants de site

Quelles sont les principales difficultés (3 maximum) que vous avez rencontrées pendant les périodes d'ouverture en 2020 ?

- Aucune
- Le manque de visibilité sur la reprise de l'activité
- La veille sociale, financière et administrative et sa mise en œuvre
- La programmation et les retards dans le calendrier de sortie des œuvres cinématographiques
- Les variations d'activité (fermetures administratives, restrictions sanitaires, couvre-feu...)
- Les évolutions d'organisation du travail (télétravail, protocole sanitaire...)
- Les évolutions des conditions d'accueil du public (jauge, protocole sanitaire...)
- La gestion de la trésorerie (baisse d'activité...)
- La gestion du personnel (activité partielle, démotivation, turnover, peur du virus...)
- Les transformations internes à organiser (diversification offres, transition numérique, transition écologique...)
- La préservation d'un lien avec votre public
- Le respect du protocole sanitaire par les spectateurs
- Autre (Veuillez préciser)

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

Quelles sont les principales difficultés (3 maximum) que vous anticipez pour les prochains mois ?

- Aucune
- Le manque de visibilité sur la reprise de l'activité
- La programmation et les retards dans le calendrier de sortie des œuvres cinématographiques
- Les variations d'activité (fermetures administratives, restrictions sanitaires, couvre-feu...)
- Les évolutions d'organisation du travail (télétravail, protocole sanitaire...)
- Les évolutions des conditions d'accueil du public (jauge, protocole sanitaire...)
- La gestion de la trésorerie (baisse d'activité...)
- La gestion du personnel (activité partielle, démotivation, turnover, peur du virus...)
- Les transformations internes à organiser (diversification offres, transition numérique, transition écologique...)
- La préservation d'un lien avec votre public
- Le respect du protocole sanitaire par les spectateurs
- Autre (Veuillez préciser)

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

Enquête à destination des exploitants de site

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des exploitants de site

afDas
DEMAIN SERA FORMATION

PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Élaboré par l'État

Enquête administrée par

KYU

Stratégies mises en place face à la crise

A quel(s) dispositif(s) de soutien avez-vous eu recours jusqu'à présent ou comptez-vous avoir recours dans les mois à venir ?

	Demandé	Mobilisé	Sera demandé dans les prochains mois
Aucun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité partielle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité partielle longue durée (APLD)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêt de trésorerie garantis par l'Etat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide pour le recrutement d'un jeune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide pour le recrutement d'un alternant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide au paiement des loyers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Report et/ou exonération de cotisations sociales et/ou charges fiscales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remise d'impôts directs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Report des loyers, factures d'eau, d'électricité et de gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonds de solidarité pour les entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aides financières du CNC (Fonds de sauvegarde, soutien automatique renforcé, aides "Arts et Essai"...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suspension du paiement de la taxe sur les entrées en salle (TSA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation "réfèrent COVID"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appuis-conseils Rebondir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre(s) (aides régionales...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvez-vous préciser quels sont ces autres dispositifs ?

Quelles stratégies ont été mises en place par votre établissement lors de la crise pour parer à la situation ?

- Aucune
- Développement de nouvelles offres / nouvelles activités
- Prospection de nouveaux clients ou contrats
- Réorganisation des activités, restructurations, abandon d'une activité
- Fusion avec d'autres structures
- Investissement dans des outils performants pour la transition numérique
- Baisse / renégociation des salaires
- Fin ou diminution des contrats de prestation ou de sous-traitance
- Négociation sur les délais de paiement pour soulager la trésorerie
- Baisse des effectifs (APC, ruptures conventionnelles, arrêt périodes d'essai, non renouvellement de contrats, fin de contrats stagiaires / alternants, retraite anticipée...)
- Diminution du temps de travail (hors activité partielle)
- Recours à la formation (FNE, Plan de développement des compétences...)
- Mobilités internes
- Autre (Veuillez préciser)

Si vous avez eu recours à la formation (FNE, plan de développement des compétences...), quelles étaient les thématiques prioritaires ?

- Technique et projection
- Outils numériques (tablettes, caisses...)
- Relation et accueil client
- Management et encadrement d'équipe
- Support (finance, RH...)
- Respect du protocole sanitaire
- Sécurité / secourisme
- Autres (précisez svp)

Quelles nouvelles offres ou nouvelles activités avez-vous développées ? Quels nouveaux clients avez-vous démarchés ?

Enquête à destination des exploitants de site

Quelles stratégies pourraient être mises en place par votre établissement dans les prochains mois ?

- Aucune
- Développement de nouvelles offres / nouvelles activités
- Prospection de nouveaux clients ou contrats
- Réorganisation des activités, restructurations, abandon d'une activité
- Fusion avec d'autres structures
- Investissement dans des outils performants pour la transition numérique
- Baisse / renégociation des salaires
- Fin ou diminution des contrats de prestation ou de sous-traitance
- Négociation sur les délais de paiement pour soulager la trésorerie
- Baisse des effectifs (APC, ruptures conventionnelles, arrêt périodes d'essai, non renouvellement de contrats, fin de contrats stagiaires / alternants, retraite anticipée...)
- Diminution du temps de travail (hors activité partielle)
- Recours à la formation (FNE, Plan de développement des compétences...)
- Mobilités internes
- Autre (Veuillez préciser)

Quelles sont les thématiques de formation qui vous semblent clés pour l'avenir ?

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des exploitants de site

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Libérer
l'emploi
l'avenir*

Enquête administré par



Evolution de l'activité en 2021, stratégies et mesures de soutien

Comment devrait se situer votre activité en 2021 par rapport à 2019 ?

- Baisse de 80% et plus
- Baisse de 76% à 80%
- Baisse de 71% à 75%
- Baisse de 61% à 70%
- Baisse de 51% à 60%
- Baisse de 41% à 50%
- Baisse de 31 à 40%
- Baisse de 21% à 30%
- Baisse de 11 à 20%
- Baisse de 1% à 10%
- Maintien
- Hausse
- Pas de visibilité

Pouvez-vous quantifier cette hausse de chiffre d'affaires ? Comment l'expliquez-vous ?

Enquête à destination des exploitants de site

Comment devrait se situer votre effectif salarié (individus en CDI, CDD, Alternants, Stagiaires) en 2021 par rapport à sa situation en 2019 ?

- Baisse de 80% et plus
- Baisse de 76% à 80%
- Baisse de 71% à 75%
- Baisse de 61% à 70%
- Baisse de 51% à 60% ?
- Baisse de 41% à 50% ?
- Baisse de 31% à 40% ?
- Baisse de 21% à 30%
- Baisse de 11 à 20% ?
- Baisse de 1% à 10% ?
- Maintien
- Hausse
- Pas de visibilité

Pouvez-vous quantifier cette hausse d'effectifs ? Comment l'expliquez-vous ?

A quel horizon prévoyez-vous un redémarrage de votre activité et un retour au niveau de 2019 ?

	Semestre 2 2021	Semestre 1 2022	Semestre 2 2022	Semestre 1 2023	Semestre 2 2023	2024 et plus
Redémarrage de l'activité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Retour au niveau de 2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des exploitants de site

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



Vous souhaitez aller plus loin avec nous ?

Afin d'approfondir certains éléments, accepteriez-vous d'être recontacté(e) dans le cadre de ces travaux ?

- Oui
- Non

Afin d'être recontacté(e), merci de nous laisser vos coordonnées :

Nom et Prénom

Entreprise

E-mail

Numéro de téléphone



Enquête à destination des salariés de la branche



Enquête à destination des salariés de la branche

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des professionnels (salariés de la branche exploitation cinématographique)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des professionnels (salariés de la branche exploitation cinématographique)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



Madame, Monsieur,

La branche de l'exploitation cinématographique est particulièrement affecté par la crise sanitaire et économique de la Covid 19. La commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'exploitation cinématographique et l'Afdas, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, avec le ministère du Travail, souhaitent **mesurer l'impact de la crise actuelle sur les emplois et les compétences, afin de proposer des actions d'accompagnement opérationnelles adaptées** (développement de prestations d'appui conseil, création de formations spécifiques, recherche de financements complémentaires...).

Votre participation, en tant que professionnel(le) de l'exploitation cinématographique, à cette enquête est essentielle.

10 minutes suffisent pour compléter ce questionnaire et apporter votre contribution à cette initiative collective. Nous nous engageons à garantir la confidentialité des données et l'anonymat des personnes ayant répondu.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous pourrez consacrer à ce projet important pour l'ensemble des professionnels de l'exploitation cinématographique française.

Présentation de votre situation

Vous êtes...

- Un homme
- Une femme

Vous vous situez dans la tranche d'âge :

- 18 - 24 ans
- 25 - 34 ans
- 35 - 49 ans
- 50 - 64 ans
- 65 ans et plus

Enquête à destination des salariés de la branche

Dans quelle région travaillez-vous ?

<input type="checkbox"/> Auvergne-Rhône-Alpes	<input type="checkbox"/> Bourgogne-Franche-Comté	<input type="checkbox"/> Bretagne	<input type="checkbox"/> Centre-Val de Loire
<input type="checkbox"/> Corse	<input type="checkbox"/> Départements et régions d'outre-mer	<input type="checkbox"/> Grand Est	<input type="checkbox"/> Hauts-de-France
<input type="checkbox"/> Ile-de-France	<input type="checkbox"/> Normandie	<input type="checkbox"/> Nouvelle Aquitaine	<input type="checkbox"/> Occitanie
<input type="checkbox"/> Pays de la Loire			
<input type="checkbox"/> Provence-Alpes-Côte d'Azur			

Vous êtes...

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Indépendant | <input type="checkbox"/> Salarié en CDI |
| <input type="checkbox"/> Salarié en CDD | <input type="checkbox"/> Stagiaire |
| <input type="checkbox"/> Alternant | <input type="checkbox"/> Bénévole |
| <input type="checkbox"/> Autre (Veuillez préciser) | |

Suivez-vous des études en parallèle de votre emploi ?

- Oui
 Non

A quelle famille de métiers appartenez-vous ?

- Adjoint de direction
- Assistant de direction
- Responsable RH
- Programmeur
- Animateur
- Agent de cinéma (caissier, ouvrier, responsable confiserie...)
- Responsable technique / Chef de cabine
- Technicien de cinéma / technicien polyvalent
- Agent de sécurité / incendie
- Agent d'entretien du bâtiment / petite maintenance
- Community manager
- Fonctions supports (comptabilité, gestion, juridique...)
- Autre (précisez svp)

De combien d'écrans dispose la structure dans laquelle vous exercez ?

- 1 écran
- 2 à 3 écrans
- 4 à 5 écrans
- 6 à 7 écrans
- 8 à 11 écrans
- 12 écrans et plus

Quel est l'effectif total (individus) de votre structure (salariés permanents) ?

- 0 salarié
- 1 à 5 salariés
- 6 à 10 salariés
- 11 à 20 salariés
- 21 à 30 salariés
- 31 à 40 salariés
- 41 à 50 salariés
- Plus de 50 salariés

Enquête à destination des salariés de la branche

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des professionnels (salariés de la branche exploitation cinématographique)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



Impacts de la crise sanitaire

Etiez-vous en activité partielle entre le mois de mars 2020 et aujourd'hui ?

- Oui
 Non

A quelle proportion de votre temps de travail habituel (hors crise) cette activité partielle correspond-t-elle ?

- 0 à 25%
 25 à 50%
 50 à 75%
 75 à 100%

Exercez-vous en télétravail ?

- Oui
 Non

A quel horizon envisagez-vous une reprise complète de votre activité ?

- Semestre 2 2021 Semestre 1 2022 Semestre 2 2022 Semestre 1 2023 Semestre 2 2023 2024 et plus

Quelles ont été les principales difficultés (top 5) que vous avez ressenties lors de la fermeture ?

- Aucune
- L'arrêt total ou partiel de votre activité
- Les difficultés à trouver des contrats
- La raréfaction des relations avec les autres professionnels et/ou avec certains commanditaires ou prescripteurs
- Les évolutions d'organisation du travail (travail à distance, règles de distanciation...)
- La baisse de vos revenus
- Votre manque d'expérience (jeunes en insertion, prise de poste...)
- L'impact psychologique de la crise (isolement, démotivation...)
- Les transformations à organiser (diversification offres, transition numérique, programmation...)
- L'incertitude quant à la reprise de l'activité
- La préservation d'un lien avec le public
- Le respect du protocole sanitaire par les spectateurs
- Autre (Veuillez préciser)

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

Faites glisser les 5 difficultés de votre choix sur la droite et classez les par ordre d'importance croissant: en haut, la difficulté la plus importante

Enquête à destination des salariés de la branche

Quelles ont été les principales difficultés (top 5) que vous anticipez à la réouverture ?

- Aucune +
- L'arrêt total ou partiel de votre activité +
- Les difficultés à trouver des contrats +
- La rarefaction des relations avec les autres professionnels et/ou avec certains commanditaires ou prescripteurs +
- Les évolutions d'organisation du travail (travail à distance, règles de distanciation...) +
- La baisse de vos revenus +
- Votre manque d'expérience (jeunes en insertion, prise de poste...) +
- L'impact psychologique de la crise (isolement, démotivation...) +
- L'évolution des conditions d'accueil du public (jauge, distanciation sociale, protocole sanitaire...) +
- Les transformations à organiser (diversification offres, transition numérique, programmation...) +
- La préservation d'un lien avec le public +
- L'incertitude quant à la reprise de l'activité +
- Le respect du protocole sanitaire par les spectateurs +
- Autre (Veuillez préciser) +

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

Faites glisser les 5 difficultés de votre choix sur la droite et classez les par ordre d'importance croissant: en haut, la difficulté la plus importante

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des professionnels (salariés de la branche exploitation cinématographique)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

Enquête administré par
**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Actions réalisées pendant la crise

Quelles actions avez-vous menées pour faire face à la crise ?

- Aucune
- Développement de nouvelles offres / nouvelles activités
- Prospection de nouveaux contrats
- Recours à plus d'employeurs
- Consolidation ou élargissement du réseau professionnel
- Suivi de formation pour développer de nouvelles compétences
- Reconversion professionnelle dans le champ de l'exploitation cinématographique
- Reconversion professionnelle hors du champ de l'exploitation cinématographique
- Autre (Veuillez préciser)

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces actions menées (quelles nouvelles offres / quelles nouvelles activités / quelles formations ...)?

Enquête à destination des salariés de la branche

Pendant la crise, avez-vous eu recours à de la formation (FNE, Plan de développement des compétences...) ?

- Oui
- Non

Si vous avez bénéficié de formations, quelles en étaient les thématiques ?

- Technique et projection
- Outils numériques (tablettes, caisses...)
- Relation et accueil client
- Management et encadrement d'équipe
- Support (finance, RH...)
- Sécurité / secourisme
- Respect du protocole sanitaire
- Autre (précisez svp)

Quelles sont les thématiques de formation qui vous semblent clés pour l'avenir ?

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des professionnels (salariés de la branche exploitation cinématographique)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

Enquête administré par
**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Besoins en accompagnement et mesures de soutien pour 2021

Pour faire face à la crise et une date incertaine de reprise, envisagez-vous de chercher du travail hors de l'exploitation cinématographique ?

- Oui, c'est déjà fait
- Oui, probablement dans les mois qui viennent
- Peut-être, j'y réfléchis
- Non

Vous envisagez cette recherche d'emploi hors de la branche professionnelle comme :

- Une solution d'attente (avec un retour dans l'exploitation cinématographique à la reprise de l'activité)
- Une véritable transition professionnelle

Dans quel secteur cherchez-vous ou comptez-vous chercher ? Pour quel type de poste (avec éventuellement une formation pour accompagner une reconversion) ?

Enquête à destination des salariés de la branche

Ce projet nécessite-t-il de suivre une formation ? Si oui laquelle ?

- Non
- Oui, laquelle ?

Autour de vous, dans la branche de l'exploitation cinématographique, quels sont les autres profils (âge, genre, contrats de travail...) qui ont particulièrement souffert de cette crise ?

Dans l'exploitation cinématographique, quels sont les métiers (3 maximum) qui ont particulièrement soufferts de la crise ?

- Adjoint de direction
- Assistant de direction
- Responsable RH
- Programmateur
- Animateur
- Agent de cinéma (caissier, ouvrier, responsable confiserie...)
- Responsable technique / Chef de cabine
- Technicien de cinéma / technicien polyvalent
- Agent de sécurité / incendie
- Agent d'entretien du bâtiment / petite maintenance
- Community manager
- Fonctions supports (comptabilité, gestion, juridique...)
- Autre (précisez svp)

Quels sont au contraire les activités et métiers qui se maintiennent le mieux ?

Quelles sont les 3 compétences/thématiques qui vous semblent clés pour l'avenir et sur lesquelles vous souhaitez vous former ?

Sujet n°1

Sujet n°2

Sujet n°3

Pensez-vous à d'autres actions qui pourraient vous soutenir durant cette crise ou vous aider à rebondir ?

Enquête à destination des salariés de la branche

DIAGNOSTIC-ACTION DANS LA BRANCHE DE L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Enquête à destination des professionnels (salariés de la branche exploitation cinématographique)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête administré par



Vous souhaitez aller plus loin avec nous ?

Afin d'approfondir certains éléments, accepteriez-vous d'être recontacté(e) dans le cadre de ces travaux ?

- Oui
 Non

Afin d'être recontacté(e), merci de nous laisser vos coordonnées :

Nom et Prénom	<input type="text"/>
Entreprise	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



kyu